

actu **vérités**

L'emploi progresse

Même si la conjoncture est en train de ralentir, Vernier devrait voir le nombre de ses places de travail fortement croître ces prochaines années.



© Frank Mentha

Avec 370 employés, la Commune est le sixième employeur de Vernier



*Edité par l'Administration
municipale*

Comité de rédaction :

M. Alain-Dominique Mauris

M. Jean-Claude Stevan

Mme Annette Girardot

Mme Malory Mex

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet : www.vernier.ch

s

Prochain numéro:

Délai rédactionnel: 12 mai 2008

Parution: 4 juin 2008

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

Sommaire



© Kugler SA

P. 3

Le développement économique

Lors du recensement fédéral des entreprises de 1995, on comptait 10'600 emplois sur Vernier. Les chiffres ont évolué en dix ans. En 2005, Vernier accueillait 12'948 postes de travail (+ 22%).



© LDD

P. 9

Conseil municipal

Histoire de tenter de mettre un terme aux incivilités et aux problèmes sociaux que connaissent les clubs de football, la majorité des élus ont pris une position claire en s'associant au projet LaOla.



© Swissolar

P. 14

Journée du soleil

Les 16 et 17 mai 2008, l'énergie solaire sera à l'honneur. Les personnes intéressées pourront s'informer sur les performances actuelles de l'énergie solaire et sur son potentiel d'avenir.



© LDD

P. 20

Un nouveau centre de quartier

Le centre de quartier de Poussy a été inauguré le 12 avril dernier. Modulable en une, deux ou trois salles il est doté d'un chauffage au bois, énergie renouvelable par excellence.



© LDD

P. 30

La fanfare récompensée

Dix sociétés genevoises ont participé au 1er Festival de musique de divertissement. La Fanfare municipale de Vernier - ou FMV pour les intimes - a remporté le prix du show.

L'économie vernirolane en pleine mutation

Plusieurs projets permettant la création d'emplois à forte valeur ajoutée devraient voir le jour d'ici trois ans. Notre dossier.

Lors du recensement fédéral des entreprises de 1995, on comptait 10'600 emplois sur Vernier, dont 5100 dans le secteur secondaire et à peu près la même quantité dans le tertiaire. Les chiffres ont évolué en dix ans. En 2005, Vernier accueillait 12'948 postes de travail (+ 22%). Dans le même intervalle, la population a crû d'environ 5%. Analyse faite, on constate que l'emploi dans le sec-

teur secondaire (industrie) n'a pas bougé. Par contre, plus de 2500 emplois ont été créés dans le tertiaire. Cette évolution contrastée devrait se poursuivre. En effet, les trois zones où des créations d'emplois sont annoncées à court terme (d'ici cinq ans) concernent essentiellement le secteur tertiaire: l'extension du centre commercial de Balexert (150 emplois directs à fin 2010); la 3^e étape du

Centre d'Affaires de Blandonnet (34 000 m², soit plus d'un millier d'emplois), et le futur centre administratif et commercial ARC à l'angle de la route de Montfleury et de la route de Peney (13 500 m² sur cinq niveaux).

Voici huit ans, alors que le centre commercial de Balexert venait d'achever l'extension accueillant sa zone cinéma, notre mensuel avait déjà



Réjouissant pour les finances communales, le démarrage de la 3^e étape du centre d'affaires de Blandonnet.

Top 50 des principaux employeurs de Vernier*

sur un total de 1235 entreprises

1.	Services Industriels de Genève	1533
2.	Givaudan	803
3.	Touring Club Suisse	518
4.	Migros	455
5.	Implenia	435
6.	Commune de Vernier	370
7.	IBM	281
8.	Polo Ralph Lauren	260
9.	Eli Lilly	217
10.	Rampini	205
11.	ERI Bancaire	196
12.	Distributis (ex-Carrefour)	147
13.	Mac Donald's	142
14.	LN Industries	130
15.	CambridgeTechnology	128
16.	DMB	93
17.	Transvoirie	91
18.	Axima	78
19.	Boninchi	76
20.	SRO Kundig	75
21.	Kugler Bimétal	71
22.	Bacardi-Martini	70
23.	Total	68
24.	Pathé Balexert	65
25.	Garage de l'Athénée	62
26.	Fnac	58
27.	Steria	53
28.	Centre de Services sur Domaine Privé	52
29.	Entreprise Cuénod François	50
30.	Hospitality Services Plus (Swisscom)	50
31.	Vaudaux	50
32.	Jurr et Cuenat	47
33.	DSR	46
34.	Deutsche Schule	45
35.	Angst & Pfister	43
36.	H&M	43
37.	Global Jet Concept	43
38.	Mathys	42
39.	Europ Assistance	40
40.	Panalpina	38
41.	Coop	38
42.	Man Services	38
43.	MS Services	38
44.	Verisign Switzerland	38
45.	Emil Frey	36
46.	Dupasquier et Cie	36
47.	KS 22	36
48.	Vuillaume Robert	36
49.	Echami Echafaudages	35
50.	Moët Hennesy (Suisse)	35

* Données 2007

effectué un tour d'horizon de l'emploi sur Vernier. SIG était déjà en tête (1270), devant Givaudan (700), Zschokke (rebaptisé Implenia, 600), le TCS (environ 400 depuis novembre 1997) et Migros (363). Les vrais changements ne les concernent pas, même si ces entités ont créé encore des places de travail sur Vernier.

A l'époque, Rolex Industrie était à la 6e place avec quelque 200 salariés. Après avoir regroupé ses 17 sites sur trois emplacements, Rolex a revendu le bâtiment de Montfleury à la Fondation pour les terrains industriels. Désormais, une partie des locaux en question accueillent un horloger prometteur, mais de taille bien plus modeste: Villemont (15 personnes actuellement et 20 en fin d'année). Parmi les autres importantes "disparitions": Maulini (il a regroupé ses forces au Bois-de-Bay afin d'édifier des logements sur son ancien site); le Centre d'Impression Edipresse (vide depuis plus d'une année); RaboRobeco Bank (Rabobank a absorbé la Banque Sarasin et quitté le bâtiment Air Center); Multilink (rebaptisé Solpa et installé dès 2003 à Zurich). Plus récemment, l'entreprise Vaudaux, spécialisée dans la conception et la fabrication d'écrans et de coffrets haut de gamme en cuir pour l'horlogerie et la joaillerie, a été assainie. De quelque 120 collaborateurs, cette société familiale est passée désormais à environ 50 salariés.

Succès grandissant

Il y a aussi les bonnes nouvelles: le succès grandissant du complexe de cinémas de Balexert (repris par Pathé) a permis de doubler les effectifs (de 30 lors de l'inauguration fin 1999 à 65 actuellement); le géant pharmaceutique Eli Lilly a doublé de taille (installé dans l'Air Center), etc. Surtout, il y a eu l'édification de la 2e étape du BIBC à Blandonnet, soit environ 30 000 m². Seul l'attique et les locaux occupés auparavant par

Gillette (absorbé par Procter & Gamble et déplacé à Lancy) sont encore libres, mais ils seront repris par le secrétariat de "The Global Fund" (le fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, proche des organisations internationales) où travaillent plus de 330 personnes. On y trouve aussi le siège européen de la marque textile américaine Polo Ralph Lauren, IBM et Bacardi Martini. Au passage, signalons que la

Maison Internationale de l'Environnement à Châtelaine accueille quelque 700 fonctionnaires internationaux. Ce qui est réjouissant pour les finances communales est le démarrage de la 3e étape du centre d'affaires BIBC. Une étape qui a démarré en novembre dernier. Elle devrait s'achever en décembre 2009 et comprendra 34 000 m². Une grande banque serait en phase de négociation pour y louer la moitié des surfaces. Cela signifie

l'éventualité de voir plus de 500 emplois bancaires s'installer sur notre commune. La cerise sur le gâteau: une 4e étape pourrait encore voir le jour. Il s'agirait alors de réaliser un hôtel de forme triangulaire, avec 180 chambres, sur une parcelle appartenant à l'Etat et doté d'un imposant mur de protection du côté des dépôts pétroliers. A suivre. Puisque l'on parle de chantier, revenons un instant à l'extension du cen-

L'économie publique à l'échelle communale: un nouveau challenge

Cet automne, les autorités auront le plaisir d'inviter l'ensemble des entreprises de Vernier à se rencontrer. Une information détaillée sera envoyée prochainement. Dans l'intervalle, Yvan Rochat, conseiller administratif délégué à l'aménagement du territoire, et Alain-Dominique Mauris, délégué à la promotion économique au sein du Conseil administratif, répondent à quelques questions.

La législation genevoise donne peu de compétences aux communes, y compris en matière de développement économique. Celles-ci sont du ressort du canton et de la Confédération. Une commune peut-elle influencer certains choix et certaines implantations? Le dossier Ikea est un bon test.

- La commune souhaite-t-elle attirer un maximum d'entreprises sur son territoire ?

Alain-Dominique Mauris (ADM): "La première réflexion à avoir est de définir la place du rôle de l'économie dans ses rapports avec le pôle social et le pôle de l'environnement (développement durable). Quel développement économique, avec quelles conséquences, voulons-nous favo-

riser? L'implantation de grosses industries ou de petits commerces? Ces choix n'ont de sens que si on les pose en rapport avec les nombreux impacts sur les deux autres pôles. Favoriser l'un par rapport aux autres nuirait au développement durable de notre commune. Un emploi dans une entreprise respectant l'environnement garantit un lien social avec sa famille et la population sur la durée.

Les choix à faire vont influencer sur le type d'emplois: qualifiés, pas qualifiés, grandes ou petites entreprises, emplois de proximité. Autant d'options que l'on doit garder à l'esprit pour définir des zones de développement sur notre territoire. Il faut atteindre un équilibre entre les divers types d'entreprise. On va aussi parler de zones industrielles à faible valeur ajoutée ou au contraire à forte valeur ajoutée. Certains types d'entreprises attirent certaines catégories d'activités. Les secteurs ne se mélangent pas forcément. Il faut donc s'assurer là aussi de l'équilibre. Par le passé, ce genre de réflexion n'a pas été mené avec la même attention qu'aujourd'hui. C'est pourquoi, certains choix font peser des conséquences sur l'organisation de notre territoire. Il y a des effets sur le tri des déchets, la mobilité, l'accessibilité, les nuisances, la

sécurité, etc. Petit à petit, la commune corrige tout cela. Toutefois, elle se doit de ne pas répéter les mêmes erreurs."

Yvan Rochat: "En tant que conseiller administratif délégué à l'aménagement du territoire, je siège au sein du conseil de fondation de la FTI. Cette position me permet de porter la position de notre commune en matière de développement industriel et ainsi de faire passer avec force un certain nombre de messages aux autorités cantonales et communales ainsi qu'aux groupes et associations d'intérêts représentés au sein de ce conseil. Vernier est une commune industrielle. Certes! Mais ce n'est pas une raison pour y installer tout et n'importe quoi. Entre les entrepôts quasiment vides d'employés et les infrastructures productrices de fortes nuisances environnementales, Vernier est déjà largement servie. Ainsi, tout projet de développement de zone industrielle ou d'implantation de nouvelles entreprises doit impérativement répondre aux critères suivants: améliorer le rapport entre la superficie utilisée et le nombre d'emploi

Suite page 6

tre commercial Balexert. Inauguré en 1971 (avec 27 000 m² et 40 commerces), il est passé à 55 000 m² en 2001 avec au total 110 commerces. Plus récemment, l'Ecole-club Business a permis de créer des places de travail pour des enseignants. Le leader romand avec un chiffre d'affaires de plus de 450 millions de francs sera prochainement beaucoup plus accueillant pour les usagers des TPG. L'objectif du chantier qui s'est ouvert est de faire passer sa clientèle venant

à pied ou avec les TPG de 16% à 25%. La fin du chantier du gros oeuvre est prévue pour juin 2009. Et dès décembre 2009, la passerelle et l'extension du MMM sera mise en service. A terme, cela permettra aussi de doter le centre de 9900 m² supplémentaires, de quoi permettre la création d'environ 150 nouveaux emplois directs. En main de Migros Genève, Centre Balexert investit 70 millions de francs dans ce chantier, dont 10 pour la réalisation de l'infrastructure

d'accueil.

En ce qui concerne l'industrie, rappelons que la Fondation cantonale pour les terrains industriels (FTI) ne gère pas l'ensemble des zones industrielles présentes sur notre territoire. La ZI d'Aire, celle des Batailles, du Bel-Ebat et le complexe Verntissa lui échappent. Par contre, elle s'occupe de la zone de Mouille-Galand (Zimoga) et de la zone du Lignon (Zili). A ce propos, le conseiller administratif Yvan RoCHAT a constaté que le nombre

L'économie publique à l'échelle communale: un nouveau challenge (suite)

(lutter contre les entrepôts); proposer une accessibilité multimodale aux entreprises (lutter contre le "tout voiture"); respecter l'environnement et en particulier les habitants vivants à proximité des zones; offrir des emplois à haute valeur ajoutée.

Où en est-on dans le dossier d'implantation Ikea ?

ADM: "A ce jour, le droit de superficie n'a pas été ratifié par notre commune. Dès lors, cela bloque le démarrage du chantier. En effet, le Conseil administratif n'est pas convaincu par le dispositif présenté par le canton concernant la gestion du trafic automobile."

Vous semblez aussi sensible à l'équilibre entre les petits commerces et les grands centres.

ADM: Nous nous rendons compte que suivant le type d'entreprises, celles-ci remplissent aussi une fonction de lien social. On va faire ses courses pour rencontrer du monde, on va passer quelques heures au centre commercial ou à la boulangerie. La société de consommation a créé de nouveaux loisirs directement liés à notre comportement d'acheteur. Le centre commercial rassemble et peut rassurer certains, mais à quel prix? Là aussi la commune doit

s'investir pour conserver les équilibres entre les petits commerces et les grandes surfaces. Tous regrettent la disparition des bancs de marché, mais ils ont disparu par la faute des consommateurs. Le petit commerce ne peut pas uniquement être perçu comme un commerce de dépannage, sa survie dépend de la régularité de ses ventes, de la fidélité de ses clients, de la volonté de la population de les maintenir. Des complémentarités peuvent permettre leur survie face aux grandes surfaces. La réalité du marché s'impose toujours au final suite au choix des clients que nous sommes tous."

Quel message souhaitez-vous faire passer auprès des PME verniolanes ?

ADM: "Un bon tissu d'entreprises permet à la commune d'encaisser des revenus (impôts) qui seront utilisés pour développer des infrastructures publiques liées aux besoins des habitants (crèches, piscine, école, sécurité, etc.). La création et le maintien des emplois existants sont prioritaires pour l'équilibre social. Le chômage est une véritable gangrène qui ne peut pas être banalisée et acceptée. Tout le monde a besoin et a droit à un emploi. Encourager le développement harmonieux d'entreprises dans l'esprit du développement durable doit être une

priorité. Nous remercions nos entreprises pour ce qu'elles apportent à Vernier et les encourageons à se développer dans le respect de nos valeurs."

Souhaitez-vous développer une certaine promotion économique en faveur des entreprises locales ?

ADM: "Vernier pourrait consacrer une part de son budget à favoriser la promotion locale des entreprises, peut-être à développer des liens entre elles et la population. Elle ne doit pas pour autant se substituer aux institutions existantes. Elle peut encourager des entreprises en accord avec le développement durable, des entreprises innovantes, éventuellement s'associer au soutien des pépinières d'entreprises (aide à la création). Il ne s'agit pas forcément de donner de l'argent, mais de développer des réflexions sur ce que la commune peut, souhaite faire pour les entreprises sur son territoire et celles à venir. Pourquoi pas une sorte de partenariat avec les entrepreneurs et les populations employées pour positionner notre commune en faveur du développement durable."

Propos recueillis par S.G.

La taxe professionnelle communale

Les communes peuvent prélever une taxe annuelle, dénommée taxe professionnelle communale, auprès de toutes les personnes physiques ou morales dès qu'elles remplissent les conditions d'assujettissement ci-dessous : a) les personnes physiques qui exercent dans le canton une activité lucrative indépendante ou y exploitent une entreprise commerciale; b) les sociétés de personnes, telles que les sociétés simples, les sociétés en nom collectif et les sociétés en commandite, qui ont dans le canton leur siège ou un établissement stable et qui exercent une activité lucrative, dans la mesure où cette activité n'est pas taxée en vertu de la lettre a; c) les sociétés anonymes, les sociétés en commandite par actions, les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés coopératives, qui ont dans le canton leur siège ou un établissement stable; d) les

autres personnes morales, qui exercent une activité lucrative dans le canton par l'intermédiaire d'un siège ou un établissement stable; e) les contribuables énumérés aux lettres b, c et d, qui, n'ayant dans le canton ni siège, ni établissement stable, y exercent pour leur compte une activité lucrative, notamment par l'intermédiaire de bureaux de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, d'agents non indépendants ou de chantiers de courte durée. Ne sont pas assujettis à la taxe professionnelle communale: a) les personnes physiques qui exercent une activité dépendante, pour cette part d'activité; b) les personnes morales exonérées des impôts cantonaux en application de l'article 75, sauf pour la part éventuelle de leur activité ayant un caractère commercial; c) les personnes physiques et morales qui possèdent des biens immobiliers et dont

la seule activité est de les louer non meublés par contrat de bail à loyer; d) les exploitations agricoles, pour la part d'activité qui ne revêt pas un caractère industriel ou commercial; e) les services publics, fédéraux, cantonaux ou communaux. La taxe professionnelle communale de chaque contribuable est établie sur la base de coefficients, applicables aux chiffres annuels de ses affaires, aux loyers annuels de tous les immeubles, locaux et terrains qu'il occupe professionnellement et à l'effectif annuel des personnes travaillant dans son entreprise. Le taux applicable est lié au groupe professionnel auquel est rattaché son activité principale. Ainsi, les assurances sont rattachées au groupe 11 avec un taux de 1,4 pour mille, les cafés, restaurants au groupe 29 au taux de 1,1 et pour les cinémas, le coefficient est de 2,4.



d'employés par entreprise au sein de la Zimoga (10) et de la Zili (9) était très inférieur à celui de la Zimeysa (18) située entre Meyrin et Satigny et à la Ziplo (22) à Plan-les-Ouates. "Cet état de fait est dû aux règlements directeurs de la Zimoga et de la Zili qui préconisent des entrepôts", relève, avec regret, le magistrat. Encore quelques chiffres: la Zimoga n'héberge que 681 places de travail, malgré sa taille conséquente. Cela en fait une des zones industrielles les moins lucratives de Genève. 29% des entreprises qui y sont actives sont dans le secteur "véhicules, 15% dans la construction, 13% dans le transport et les déménagements. De quoi comprendre la position de nos autorités communales qui sont réticentes à déclasser les terrains des Communs.

Serge Guertchakoff

Il faut conserver les équilibres entre les petits commerces et les grandes surfaces.

Conseil municipal > séances du 15 avril 2008

Le CM veut éradiquer la violence dans les stades

Histoire de tenter de mettre un terme aux incivilités et aux problèmes sociaux que connaissent les clubs de football, la majorité des élus ont pris une position claire en s'associant au projet LaOla. Les membres des groupes du MCG et de l'UDC sont plus critiques.

Les actes de violence dans le monde du sport, particulièrement dans les sections junior des clubs de football, sont hélas une triste réalité. Afin de tenter de les diminuer, voire idéalement de les supprimer, la commune a décidé de s'associer au projet LaOla. Ce dernier, chapeauté par la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASc), vise à soutenir, encadrer et conseiller les responsables

des clubs de sports en prise avec ce fléau. En effet, ces clubs sont parfois confrontés à des problématiques complexes dans leur tâche d'encadrement des jeunes sportifs: consommation de produits, violences, conflits, discriminations.

Pour les soutenir, le groupe de prévention LaOla Genève met concrètement à leur service un réseau de spécialistes du monde sportif, social

et de la santé. L'objet était soumis, sous forme de résolution, à l'approbation du Conseil municipal en ce frisant mardi printanier. Bien que revenant de la commission des sports, et accepté par celle-ci, le sujet n'a pas manqué de susciter un vif débat.

Ne pas mélanger politique et sport

"La politique n'a rien à faire dans le sport, s'emporte une élue du Mouvement citoyens genevois, également présidente d'un club de football. Il ne faut pas tout diaboliser. S'il y a certes des petits problèmes dans le football, ce n'est pas en finançant un projet comme LaOla que l'on va tout résoudre". La véhémence des propos tenus par l'élue du MCG fait réagir une élue libérale: "Votre réaction est étonnante, constate-t-elle. D'ailleurs je ne comprends pas pour quelle raison vous ne vous êtes pas exprimée lors des séances de la commission des sports". "C'est bien simple, répond "l'accusée", je n'en étais pas membre au début et j'étais malade et excusée lors de la dernière". Les socialistes et les démocrates-chrétiens approuvent la réso-



lution. "Les problèmes sociaux existent et sont réels, témoigne un élu rose. Les clubs de foot ne sont pas armés pour faire face à ces situations, d'où l'utilité de cet intelligent projet". L'opinion n'est pas partagée par le chef du groupe UDC: "Entre le discours sur LaOla et celui des responsables des clubs sportifs, il y a un abysse, s'exclame-t-il. J'aimerais être convaincu de l'intérêt que portent ces mêmes responsables à ce projet avant d'accepter cette résolution".

Des matchs à risques en junior

Alain-Dominique Mauris, administrateur délégué par le Conseil d'Etat, prend alors la parole: "Il convient d'appréhender les problèmes de violence dans le sport, explique-t-il. Ces derniers mois, à neuf reprises, les

clubs verniolans ont demandé l'intervention de LaOla". Et de donner quelques exemples simplement hallucinants: "Il faut se rendre compte que l'on parle de matchs à risques pour des équipes de juniors de 14 - 15 ans! Est-ce normal? Nous avons aussi eu le cas d'une équipe, de jeunes également, qui refusait de venir jouer à Vernier par peur de représailles". "Je propose de renvoyer cette résolution en commission des sports afin d'entendre tous les représentants des clubs, conclut le chef du groupe UDC. Si je constate que l'intérêt est réel, je serais le premier à accepter ce projet". L'élu agrarien ne sera pas entendu. Au moment du vote la majorité des membres du Conseil municipal acceptent la résolution et votent le crédit de 50'000 francs nécessaire à sa mise en application.

Didier Tischler

En bref

■ En remplacement de Laurence Barchietto, démissionnaire, le Libéral Gilles-Olivier Bron a prêté serment.

■ Les conseillers municipaux ont accepté à l'unanimité la Motion M 106A-08.04 intitulée "Bonne conduite". Celle-ci vise à proposer l'augmentation des emplois estivaux aux jeunes communiens.

■ La pétition "Remplacement des jeux du préau de l'école d'Aire" a été classée. Pour autant, ces remplacements interviendront dans le projet global de rénovation de l'école.

■ Les délibérations administratives (DA) concernant les comptes de fonctionnement et des investissements 2007 ainsi que les dépassements de crédits de fonctionnements 2007 ont été envoyés en commission des finances.

■ Les deux autres DA concernant les comptes 2007 de la fondation des maisons communales et des comptes 2007 de la fondation Vernier-Signal ont suivi le même chemin.

■ Contrairement au souhait du conseil administratif qui espérait un vote immédiat, la DA baptisée "Crédit d'étude pour l'élaboration du plan de mobilité professionnelle de l'administration communale" a été envoyée à la commission de l'environnement.

■ La motion intitulée "Aidons vraiment les jeunes de la commune de Vernier à trouver un emploi" a été envoyée en commission sociale.

D.T.

Prochaine séance

13 mai 2008 à 20h30.

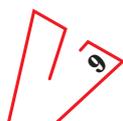
L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch

Les mamans de jours seront-elles mieux soutenues?

Les élus du MCG et ceux de l'UDC ont le sentiment que Vernier favorise la construction des Espaces de vie enfantine (EVE) au détriment d'une aide aux mamans de jour et aux familles d'accueil. Ils estiment également que les moyens financiers restreints ne permettent plus de construire des infrastructures d'accueil suffisantes telles que les crèches pour englober et satisfaire le nombre grandissant de demandes. Fort de ce constat, les deux groupes précités ont déposé une motion baptisée "Promouvoir l'augmentation des mamans de jour et/ou des familles d'accueil". En sept points, ils demandent ainsi au Conseil administratif de promouvoir la défiscalisation des revenus concernés, de valoriser la fonction auprès des résidents,

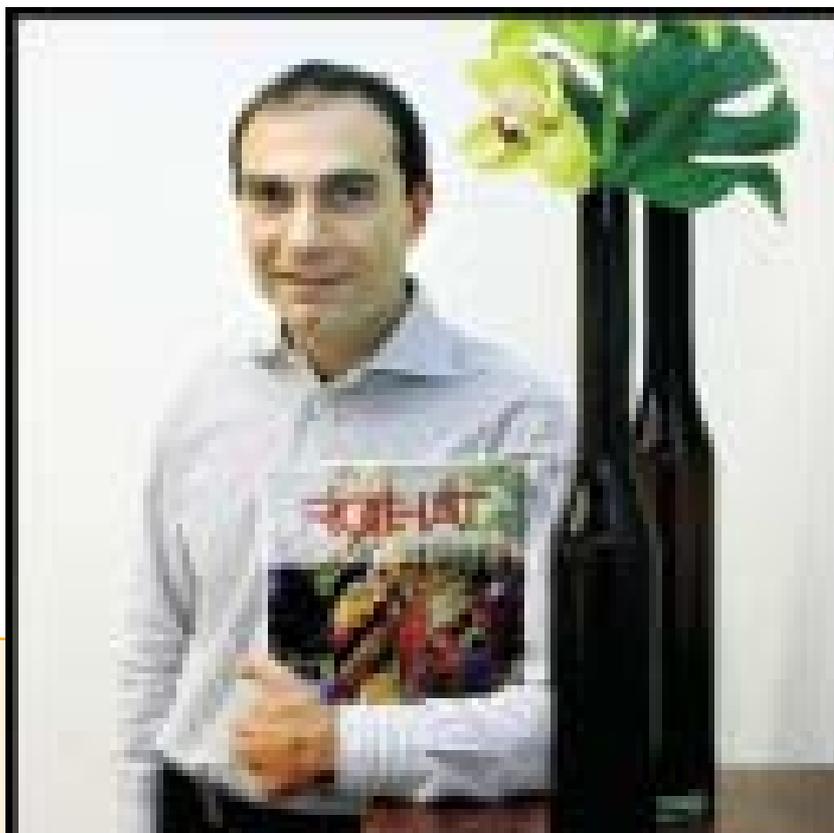
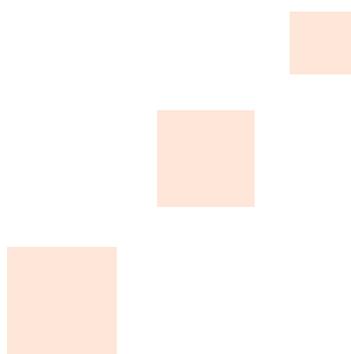
de faciliter cette formation auprès des personnes sans emploi, etc. Le débat sera court. Dans leur grande majorité et leur sagesse, les élus de tous les partis sont d'accord sur le fond. Un peu moins sur la forme puisqu'un certain nombre d'arguments évoqués dans la motion ne seraient pas exacts. Nonobstant ces quelques détails, la problématique de la garde d'enfants est réelle. De fait, les élus acceptent à l'unanimité cette motion et décident de l'envoyer à la commission sociale. Aux commissaires de se pencher maintenant et sérieusement sur le sujet afin d'évaluer quels sont les véritables besoins en la matière et de proposer les solutions pour les résoudre. Affaire à suivre.

D.T.



Erratum

Deux réponses ont été interverties dans le zoom sur Anne Chevalley paru le mois passé. En effet, Nelson Mandela n'était pas son meilleur souvenir d'enfance, mais bien la personnalité la plus marquante. Les lecteurs auront certainement rectifiés d'eux-mêmes.



© Magali Girardin

Zoom sur...

Frank Juliano

Conseiller municipal, membre du Parti Libéral

Quelle est votre passion ou hobby?

J'apprécie particulièrement l'opéra et les cuisines du monde... les déguster, naturellement, mais également préparer les petits plats. Sinon, dans le désordre, le jogging, l'enseignement, l'histoire économique et la Formule 1.

Quel est votre plat préféré ?

Les lasagnes préparées par ma mère, à égalité avec les sushis (que je prépare parfois aussi).

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

Une pléthore de bons souvenirs, puisque j'adorais autant l'école que les vacances au bord de la mer en Toscane.

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

Tous les genres musicaux à l'exception du rap. En dehors de la grande musique, j'affectionne notamment Pink Floyd et les bons groupes de rock en général.

Avez-vous un rêve pour Vernier ?

Une commune où la qualité de vie devienne telle qu'elle attire des entreprises à valeur ajoutée plutôt que des entrepôts, de bons contribuables afin que nous payions tous moins d'impôts, qu'un équilibre harmonieux se crée entre nature et constructions... puis retour à la première ligne du rêve car nous parlons ici bien d'un cercle vertueux.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

J'ai une profonde admiration pour les personnes qui ont su demeurer au sommet de leur art. Tout le monde peut être le héros d'un jour, mais durer dans le temps est autrement plus difficile. Michelangelo, Albert Einstein, Stanislas Rostropovitch, Michael Schumacher, Hannibal, Léonard de Vinci, mon père (dans l'arboriculture), Gandhi, sont des exemples types.

Propos recueillis par S.G.

Conseil administratif > Communications

Parc de l'Etang

Une pétition des habitants du quartier demande au Conseil administratif d'aménager un portail d'accès au parc à chiens du chemin de l'Etang et sollicite la commune afin de pouvoir traverser le parc de l'Etang avec des chiens tenus en laisse pour rejoindre le quartier de Balexert par le chemin Philibert-De-Sauvage. Le Conseil administratif rappelle que le parc de l'Etang est le seul qui ait été interdit d'accès à tous les chiens, dans le cadre du nouveau règlement d'application de la loi sur les conditions d'élevage, d'éducation et de détention des chiens, interdiction confirmée par un arrêté du Département du territoire, et que l'accès à ce parc avec des chiens, même tenus en laisse, n'est pas possible. En revanche, des tractations sont en cours avec le groupement des jardins familiaux pour que ces derniers autorisent le passage à travers leur parcelle, le long du parc de l'Etang.

Service de la récupération

Le Conseil administratif procède à l'assermentation des collaborateurs du service de la récupération. Cette démarche leur permettra, dans le cadre de leur travail, de dresser des rapports de constat sur des infractions en violation du règlement sur la récolte des déchets, lesquels constats permettront aux ASM de verbaliser les contrevenants.

Cité de l'énergie

Dans le cadre du ré-audit 2008 du label « Cité de l'énergie », le Conseil administratif prend les décisions suivantes:

- pour chaque nouveau projet de construction, ainsi que pour les assainissements de constructions existan-

tes, le cahier des charges devra systématiquement intégrer l'exigence d'une analyse complète du coût du bâtiment en matière énergétique et présenter différentes variantes (calcul des coûts externes des différentes énergies et une possibilité d'utiliser des énergies renouvelables) ;

- poursuivre les efforts financiers d'investissements dans des projets visant une utilisation efficace de l'énergie en réutilisant, après amortissement de leurs investissements, les économies réalisées en matière énergétique.

Vernier se recycle

Dès le mois de mai, toutes les impressions internes ainsi que le courrier externe seront réalisés sur du papier 100% recyclé. Cette volonté du Conseil administratif fait suite à une étude conduite par le secrétariat général concernant les avantages et les inconvénients de ce type de papier. Ce changement, déjà envisagé par le passé, n'avait malheureusement pas pu se réaliser suite aux différents problèmes rencontrés à l'époque avec notre parc d'imprimantes et de

photocopieurs.

Hormis le côté écologique de cette démarche, le passage à une impression sur ce type de papier n'engendra pas de coûts financiers supplémentaires mais, au contraire, une très légère économie.

Soutien au Tibet

Chaque année, le 10 mars, la ville de Vernier dresse le drapeau tibétain.

Frappé par la violente répression contre le peuple tibétain organisée par les autorités chinoise, le Conseil administratif a décidé depuis le vendredi 28 mars, de remettre et maintenir le drapeau du Tibet sur les trois mâts officiels de la ville de Vernier: à Châtelaine, à Aire-Le Lignon et à Vernier village.

Par cet acte symbolique, le Conseil administratif souhaite affirmer la force et l'universalité de deux principes :

- les droits de l'homme tels que formulés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme

- le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes tel que formulé dans le Pacte sur les droits civils et politiques, que la Suisse a ratifié en 1920.



Le drapeau tibétain flotte sur Vernier

La nature se réveille

Et nous voilà repartis pour un tour, la nature se réveille peu à peu, crocus, pâquerettes, primevères pointent le bout de leur nez, signe annonciateur du printemps! C'est le moment de laisser place à la réflexion sur les décorations estivales que vous allez proposer pour le plaisir des yeux des habitantes et habitants, des passants et membres du jury du concours Vernier fleuri 2008.

Que les habitués du concours n'hésitent pas à inciter leurs amis ou voisins à participer au moyen du bulletin-réponse ci-joint, pour que cette nouvelle édition 2008 soit un jardin fleuri aux quatre points cardinaux de la commune de Vernier. Au moyen du même bulletin, il est également pos-

sible de participer au niveau cantonal. Il suffit de cocher la case correspondante.

Aucune participation financière n'est demandée pour l'inscription aux deux concours, à l'exception du prix du timbre pour l'envoi du bulletin-réponse avant le 31 mai. Les anciens participants ne recevront pas d'envoi automatique comme lors des éditions précédentes, c'est donc au moyen du bulletin ci-joint qu'ils doivent s'inscrire.

Au courant de l'automne, tous les participants seront conviés à la traditionnelle soirée de remise des prix, mais également au tirage au sort pour un week-end pour deux personnes, dans un lieu idyllique partagé entre

deux pays et ayant comme frontière le lac de Constance! Cette soirée se déroulera dans le cadre de la Foire de Genève et des Florales internationales de Genève à Palexpo. Il suffit d'attendre le courrier de l'automne pour les précisions...

Nous espérons que de nombreux amateurs s'inscriront et qu'ils puissent ainsi apporter leur collaboration à l'embellissement de la commune, perpétuer ce concours et partager la passion des fleurs, des couleurs, des végétaux et ... de la convivialité.

En toute amitié,

Christian GERMANIER
Président du concours Vernier fleuri



Coupon à retourner avant le 31 mai 2008 à : **Commune de Vernier, Service des Espaces verts, Concours Vernier fleuri 2008, Case postale 520, 1214 Vernier**

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nous vous prions de bien vouloir nous indiquer dans quelle catégorie vous vous inscrivez:

Fenêtres et balcons Terrasses et villas Amicale

Indiquez d'une croix, la situation de votre appartement face à l'entrée principale :

Etage : A gauche Au centre A droite

Remarque, par exemple arrière-cour:

Je souhaite participer au concours cantonal des Balcons fleuris organisé par la SGH : Oui Non

Lieu et date : Signature :

C'est à lire près de chez vous

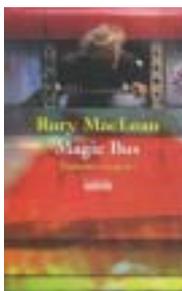
Les bibliothécaires vous proposent, sur le thème de mai 68:

Mai 68 raconté à ceux qui ne l'ont pas vécu de Patrick Rotman

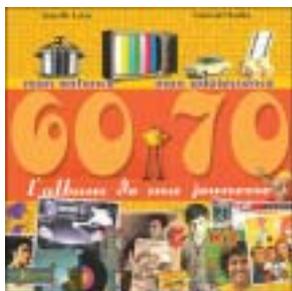


Magic Bus de Rory MacLean, dans la collection Etonnants voyageurs

Sur la route des hippies d'Istanbul à Katmandou, l'auteur re-fait le trajet mythique qui en a fait rêvé plus d'un.



L'Album de ma jeunesse: 60-70: mon enfance, mon adolescence



Ce livre vous propose le panorama d'une époque ; il présente autant la mode, les séries télé, les lectures, le design, la musique, bref, tout le décor de vos jeunes années. (dans la même collection, d'autres décennies sont également à votre disposition)

et quelques "pavés" de mai 2008 :

La Valse lente des tortues

de Katherine Pancol (677 pages)



La Consolante

d'Anna Gavalda (636 pages)

et à relire : **"Belle du seigneur"**

d'Albert Cohen (845 pages)

Paru en mai 68, ce roman de l'écrivain suisse reçut le Grand prix de l'Académie française la même année.

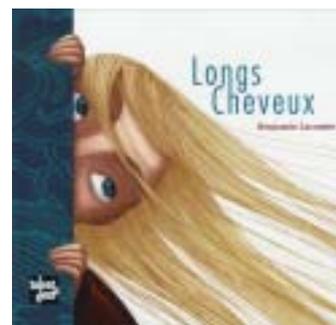
... et voici quelques sympathiques petits rebelles

Où sont passés les princes charmants? de Rosalinde Bonnet, Milan.

Mais où sont donc passés les princes charmants ? Blanche-Neige ne trouve plus le sien, la Belle au bois dormant se réveille toute seule et le bal de Cendrillon est annulé... Les princesses décident de remettre au pas ces trois rebelles, ça va chauffer au pays des contes de fées!

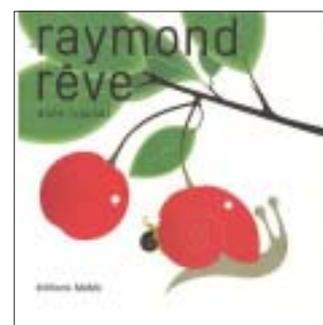


Longs cheveux de Benjamin Lacombe, Talents hauts.



Loris est un garçon aux cheveux longs, si longs qu'on le prend souvent pour une fille. Pourtant Loris en connaît des héros aux cheveux longs : Tarzan, Samson, Louis XIV, etc... Un livre pour les filles, que tous les garçons devraient lire. Et inversement.

Raymond rêve d'Anne Crausaz, MeMo.



Raymond est le frère aîné d'une grande famille. Raymond est un escargot, mais il aimerait devenir une limace, un dragon, une pomme chatouilleuse, un mille-pattes surmené !!! Mais finalement, c'est bien d'être un escargot et de rencontrer Juliette...

Les jolies courbes toutes simples de l'escargot se prêtent avec humour à ces transformations, un régal pour l'imagination !

Journée du soleil arrive à Vernier

Les 16 et 17 mai 2008, l'énergie solaire sera à l'honneur. A Vernier également, les personnes intéressées pourront s'informer sur les performances actuelles de l'énergie solaire et sur son potentiel d'avenir. Lors de la Journée nationale du soleil, une visite des installations solaires de la piscine du Lignon (10h30) est organisée par le service de l'énergie de Vernier.

Cette année encore, des animations divertissantes et instructives relatives à l'énergie gratuite du soleil seront organisées dans toute la Suisse ainsi qu'en Europe.

L'énergie solaire est durable, ne provoque pas d'émissions de gaz et ne souffre pas de la fluctuation des prix ou des délais de livraisons.

Chaleur solaire

Quelque 60'000 capteurs solaires font leurs preuves en Suisse durant toute l'année en fournissant de l'énergie pour l'eau chaude sanitaire et l'appoint en chauffage. L'installation d'un système standard compact ne demande qu'une seule journée. Quant à elle, la commune de Vernier exploite env. 170 m² de capteurs thermiques.

Electricité provenant de la lumière solaire

De l'électricité peut également être produite par des cellules photovoltaïques, en silence et sans émissions de gaz. Vernier a fait ce choix depuis plusieurs années en installant plus de 3500 m² de capteurs photovoltaïque.

Et de nombreux fournisseurs d'électricité vendent de l'électricité solaire aux

clients qui ne peuvent pas construire leur propre installation.

Pour consommer de l'électricité solaire, abonnez-vous auprès des Services Industriels de Genève au tarif vital vert.

Le soleil brillera demain aussi!

L'organisation faitière Swissolar s'engage pour un plus ample recours à l'énergie solaire, respectueuse du climat. Pour la cinquième fois déjà, elle coordonne la Journée nationale du

soleil et elle offre des informations neutres et des conseils aux intéressés. (www.swissolar.ch).

Visite des installations solaires Piscine du Lignon

16-17 mai 2008 à 10h30

Commune de Vernier Service de l'énergie, R.Schaetti 022 306 07 57
r.schaetti@vernier.ch

www.swissolar.ch



Le Lignon accueille

La Sonnambula de Bellini



© Patrick Pfeiffer

Notre commune accueille le Théâtre Bienne Soleure pour la troisième année consécutive. Après "Guillaume Tell" de André Ernest Modeste Grétry en 2006 et "Orphée aux Enfers" de Jacques Offenbach l'an dernier, nous présenterons en mai prochain "La Sonnambula" de Vincenzo Bellini.

"La Sonnambula" tient une place particulière dans la tradition italienne du bel canto mais aussi dans l'œuvre de Bellini. Par la transposition de l'intrigue dans un village suisse au pied de la Jungfrau, le librettiste Felice Romani a permis de révéler une nouvelle couleur locale campagnarde, celle de l'étroit monde alpestre.

Le paysan de montagne Elvino veut épouser Amina, une jeune fille innocente adulée de tous. Mais celle-ci, somnambule, se compromet en pénétrant dans la chambre d'un séduisant étranger. A la suite de cet incident, elle est rejetée par son fiancé, jusqu'à ce qu'une deuxième scène de somnambulisme apporte la preuve de son innocence. Outre les thèmes principaux de la fidélité et du somnambulisme, la jeune metteuse en scène Anna-Sophie Mahler veut en particulier mettre en évidence les hauts et les bas des relations humaines, que ce soit par rapport à l'étranger, un inconnu qui s'avère être un comte, ou par rapport à Amina, qui est provisoirement exclue de la communauté villageoise. Elle est assistée de Heidi Fischer (scénographie) et de Eva-Maria Pfeifer (costumes). Avec les chanteuses et chanteurs de l'ensemble Rosa-Elvira Sierra (Amina), Valery Tsarev (Elvino) et Yongfan Chen-Hauser (Rodolfo), le Théâtre Bienne Soleure se réjouit d'avoir pu réunir pour cette production une distribution bel canto de choix.

INFOS PRATIQUES

Opéra en deux actes, en langue italienne avec surtitres en français.

20 et 23 mai à 20h, 25 mai à 17h

Salle des fêtes du Lignon, place du Lignon 16,
1219 Le Lignon. Bus 7, 23, 27 arrêt Cité Lignon

Prélocations Stand Info Balexert et Fnac
(en ligne sur www.fnac.ch)

Tarifs CHF 35.-

AVS, AI, étudiant, chômeur CHF 28.-

Carte 20ans/20francs CHF 10.-

Places non numérotées.

Ouverture des portes et de la buvette
1 heure avant le spectacle.

Renseignements: service de la culture
022 306 07 80 - www.vernier.ch

Les tout-petits à la découverte du livre

La présence de l'illettrisme auprès des enfants et adolescents de certains milieux interroge sur les manières de favoriser, dès le plus jeune âge, la rencontre entre le livre et l'enfant. Notre souhait au sein de l'Espace de vie enfantine des Avanchets est de faire entrer le livre comme un objet quotidien de l'enfant. Que chacun, quel que soit son âge, puisse explorer,

feuilleter et regarder des livres de qualités. Ce projet s'inscrit sur une continuité. Les résultats ne seront pas évaluables à court terme mais les effets ne peuvent être que bénéfiques pour l'enfant. A son entrée à l'école, le jeune enfant débutera l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Sachant que la parole et le récit sont les bases de la construction de la pensée et du

passage à l'écrit, nous pensons qu'à travers la découverte du livre aujourd'hui cela lui permettra d'être familiarisé avec ce support pour demain.

Pour notre équipe, le livre est considéré comme un outil d'échanges et de partages réciproques entre adulte et enfant ou des enfants entre eux.



Cette activité permet de créer un temps, un espace dédiés aux livres. Ils sont ainsi mis en valeur.

Toute l'équipe est concernée par ce projet puisqu'il est mené en collaboration avec les éducateurs/trices de chaque groupe.

Grâce à ce support, nous voulons offrir à l'enfant la rencontre avec des découvertes du monde, des savoirs mais également une part de rêve et la possibilité à travers l'histoire, d'exprimer ses émotions, ses peurs, ses joies, et parler autour de situations qu'il vit (période des cauchemars, séparation des parents) ou que peut-être il vivra un jour (naissance d'un petit frère, déménagement). Les éducateurs/trices ne font pas "parler" les enfants, ils sont juste là pour recevoir ce qu'ils ont envie de dire, de partager, comment le livre se présente et vit au sein de l'espace de vie des Avanchets.

La première étape du projet

Sur cette question, un duo d'éducatrices s'est questionné avec l'ensemble de l'équipe sur les intentions, les thèmes et les choix des livres. Comment ceux-ci seront proposés aux enfants en fixant le cadre et les règles d'utilisation de ces derniers (charte), l'aménagement de l'espace où l'enfant peut découvrir son livre en sécurité et en toute tranquillité. L'engagement des parents dans le contrat d'emprunt et la sensibilisation de ces derniers à la lecture.

Les livres de l'institution ont tous été répertoriés, classés et rassemblés dans une bibliothèque. Nous avons également acheté un grand nombre de nouveaux albums.

Tous les 15 jours, les enfants vont "à la bibliothèque de la crèche" avec leur groupe, ils ramènent les 7 livres (1 par enfant) empruntés 2 semaines plus tôt et en empruntent 7 autres

qu'ils ramènent au sein du groupe. Ces livres restent dans l'espace de vie infantile.

La deuxième étape du projet

Notre objectif est donc d'intégrer le livre dans la journée de la crèche comme un moyen de communication ou un loisir récréatif pour lui mais également qu'il soit un lien entre l'institution et la famille et qu'il puisse être transporté au-delà de nos murs pour être partagé avec les parents et les fratries.

Les livres s'empruntent régulièrement à la bibliothèque municipale ou les enfants vont faire leur choix avec le groupe de l'atelier et ont ainsi l'occasion de rencontrer la bibliothécaire, Valérie, intégrée dans le projet. La bibliothèque ouvre spécialement pour accueillir les enfants. Valérie raconte dans un premier temps 1 à 2 histoires aux enfants, ensuite ils choisissent 40 livres qu'ils ramènent à la crèche

et qui servent de fond de roulement pour les emprunts à la maison. Cette démarche est principalement basée sur la possibilité pour l'enfant de choisir les livres qui lui plaisent selon ses critères personnels (images, taille, texture, illustrations, etc.), la découverte du livre choisi se fera plus tard soit dans l'institution soit à la maison.

La troisième étape du projet

Elle se vivra concrètement ces prochains jours. Il s'agit pour l'éducateur/trice de l'atelier de créer un moment de rendez-vous confortable et magique autour du livre. Les enfants du groupe s'installeront avec l'éducateur/trice du groupe et celui de l'atelier. C'est un moment à vivre entre enfants et éducateurs/trices du groupe qui, à travers ce support, seront entièrement disponibles pour les enfants. Nous nous réjouissons de vivre ces instants...

Isabelle Héritier-Davet
Directrice

Inscriptions pour les activités parascolaires 2008-2009

Les inscriptions pour toutes les écoles de la commune se dérouleront le mercredi 14 mai 2008 de 10h à 14h et de 16h à 20h. Les inscriptions auront lieu

Pour les écoles d'Aire, Châtelaine, Libellules et Lignon:
au restaurant scolaire de l'école des Libellules.

Pour les écoles de Vernier-Place et des Ranches:
au restaurant scolaire des Ranches.

Pour les écoles des Avanchets et de Balaxert:
au restaurant scolaire de l'école d'Avanchet-Salève.

Uniquement les inscriptions régulières seront prises en compte. Pour les inscriptions irrégulières, les animatrices parascolaires se tiendront à disposition des parents le lundi 25 août 2008 de 8h à 10h dans l'école que fréquentera votre enfant et seront orientées sur les jours d'activités les moins chargés.

La saison d'été à la piscine du Lignon débute le 10 mai

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine P.A.D.I. à la piscine du Lignon et dans le lac durant la saison été 2008.



BAPTEMES DE PLONGEE

Enfants (dès 8 ans) CHF 10.--,
Adultes CHF 15.--.

STAGES DE PLONGEE

Enfants de 12 à 15 ans. CHF 400.--
Du 30 juin au 4 juillet (max. 10 pers.)
Du 11 au 16 août (max. 10 pers.)

OPEN WATER (pour débutants)

Dès 10 ans révolus, CHF 550.--

Dates des cours :

Du 15 mai au 3 juin

Du 5 au 28 juin

Du 8 au 31 juillet

Du 19 août au 6 septembre sur demande

Horaires : mardi et jeudi à 18h, samedi selon entente

Le prix comprend : frais d'inscription, écolage, équipement plongée, 10 plongées (**piscine et lac**), certificats. Il ne comprend pas : visite médicale (obligatoire), palmes, masque, tuba obligatoire dès le 1^{er} cours, gants, chaussons.

ADVANCED OPEN WATER

Dès 12 ans révolus, CHF 350.--.

Pour personnes ayant déjà le brevet Open Water ou équivalent.

Le cours peut se faire à tout moment.

Il comprend : 1 théorie et 1 plongée de contrôle, 3 plongées à thème + 1 plongée profonde et 1 plongée orientation.

SPECIALITES

Plongée de nuit, profonde, orientation, recherche et récupération d'objets, plongée en dérive, depuis un bateau et photos. CHF 180.--.

Le cours peut se faire à tout moment.

EMERGENCY FIRST REPONSE (EFR)

Ouvert à tous. Premiers secours et massage cardiaque, introduction défibrillateur. CHF 200.--.

Dates: voir avec l'instructeur.

RESCUE DIVER (plongeur sauveteur)

Pour personnes ayant le brevet Advanced Open Water avec un cours de réanimation cardio-pulmonaire (I.F.R ou équivalent) et une bonne expérience en plongée. CHF 650.--.

Cours théorie et pratique sur rendez-vous avec l'instructeur.

DIVE MASTER

(premier niveau professionnel, dès 18 ans) CHF 450.--.

Voir avec l'instructeur.

PACKAGE

OPEN WATER + ADVANCED OPEN WATER dès 12 ans, CHF 800.-

EMERGENCY FIRST REPONSE (EFR) + RESCUE DIVER CHF 800.-

Tous les cours ne seront donnés que si un nombre suffisant de participants y sont inscrits (l'instructeur de plongée prendra contact avec chaque personne intéressée).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS, s'adresser :

Service des sports,
route du Bois-des-Frères 30,
1219 Le Lignon, tél. 022 306 07 70
Instructeur de plongée:
M. Patrick Gilliéron,
tél. 079 213 32 03

Horaire d'été à la piscine du Lignon

Du 10 mai au 7 septembre 2008
Ouverture 9h30 (lundi à 11h,
lundi de Pentecôte 9h30)
Fermeture (entrées) 19h30
Limite de sortie 20h00
La piscine couverte ne sera ouverte qu'en cas de mauvais temps.

Cours d'aquagym

du 25 juin au 27 août 2008
mercredi à 18h30
10 leçons de 35 minutes
Adulte CHF 81.--
AVS/AI CHF 72.--

Paiements et inscriptions à la caisse de la piscine du Lignon. Aucun remboursement ni remplacement. Les cours n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Des vacances «à la maison»



Le passeport-Vacances s'adresse aux jeunes nés entre 1992 et 1998. Il propose deux semaines d'activités sur l'ensemble du canton librement choisies, du 7 juillet au 27 juillet et du 4 août au 24 août 2008.

A l'approche des vacances, il faut penser à trouver des solutions pour occuper et divertir ses enfants durant l'été. On s'imagine souvent que pour de belles vacances il faut partir à

l'étranger, alors que son quartier et sa commune proposent des activités ludiques. Durant l'été, les jeunes de 10 à 16 ans peuvent acquérir le Passeport-Vacances grâce auquel ils découvriront le canton et la région de Genève à travers plus de 150 activités à choix.

Le Passeport-Vacances, par les activités qu'il organise, permet d'allier la proximité et l'amusement. Davantage qu'un simple divertissement, le Passeport-Vacances crée de nouveaux liens entre les jeunes, leur quartier, leur commune, leur ville et leur canton. Il permet aux enfants de combler leur curiosité en leur ouvrant des horizons nouveaux.

Enfin, il offre un centre d'intérêts aux jeunes qui ne peuvent pas partir de chez eux durant l'été et peut être un complément aux vacances familiales ou à la participation des enfants à un camp ou à un centre aéré.

Pour la troisième année consécutive, le service de la jeunesse et de l'emploi a le plaisir d'en organiser la vente dans ses locaux au 5 avenue Edmond-Vaucher, à Châtelaine, le mercredi 14 mai 2008 dès 14h.

Le passeport-Vacances coûte 60.-. Pour davantage d'informations, vous pouvez appeler le 022 797 34 29. Il est également possible de consulter le site internet www.vernier.ch

Mardi 27 mai, tous les quartiers sont en fête

Depuis quatre ans, des centaines d'habitant-e-s de Vernier se donnent rendez-vous le dernier mardi du mois de mai pour faire connaissance et partager un moment de convivialité. C'est le principe de la **Fête des Voisins**.

Vous avez envie de mieux faire connaissance avec vos voisins? Vous voulez vivre un moment convivial avec eux? Vous souhaitez vous réunir pour échanger, partager, améliorer votre cadre de vie quotidien? Alors la Fête des Voisins est le moment idéal pour cela!

Tous les ménages de la commune recevront bientôt des cartes d'invitations et des affiches grâce auxquels ils pourront facilement mettre sur pied ce rassemblement convivial. Le principe est facile : on décide d'organiser un buffet ou une verrée le mardi 27 mai. Il ne reste qu'à le communiquer à ses voisins. Chacun apporte ensuite à boire et à manger.

Comme chaque année, **la commune met à disposition des tables et des bancs**. Pour cela, il suffit de contacter le Centre d'entretien de Vernier

(tél. 022 306 07 00), et de réserver le matériel !

Si vous voulez des renseignements supplémentaires sur cette fête qui rassemble chaque année des millions de personnes à travers le monde, n'hésitez pas à contacter le Service de l'action sociale et des solidarités (1, rue du Village - 022 306 06 70).



Poussy inaugure son centre de quartier

C'est en présence du Conseil administratif et de plusieurs membres du Conseil municipal, des aînés de Vernier venus nombreux, des responsables d'associations communales, des entrepreneurs, artisans, direction des travaux, que nous avons inauguré le nouveau centre de quartier de Poussy le 12 avril dernier, sous un soleil radieux.

Dans son discours d'inauguration, Yvan Rochat, conseiller administratif en charge des bâtiments, s'est plu à souligner, outre la rapidité d'exécution de cet ouvrage, l'aspect exemplaire de ce centre de quartier qui, par sa structure modulable, permet de le diviser en une, deux ou trois salles. Cette construction est de plus en parfaite adéquation avec la politique de développement durable puisqu'elle a intégré une utilisation appropriée des dernières technologies, notamment en ce qui concerne le chauffage, ce



bâtiment étant doté d'un chauffage au bois, énergie renouvelable par excellence.

Thierry Apothéloz, maire, a relevé quant à lui l'intérêt de ce centre, bien nécessaire dans une commune urbanisée comme l'est Vernier. La place du village d'antan n'existant plus, il a rappelé la nécessité de recréer des endroits dans lesquels les citoyennes et les citoyens ont du plaisir à se retrouver. Ainsi, les aînés s'y rejoindront pour pratiquer leurs activités, les enfants pourront y partager des repas, et les habitants fêteront des anniversaires ou se réuniront pour organiser ou débattre.

Notre maire a eu, pour terminer, une pensée toute particulière pour l'ancien trésorier du club des aînés de Vernier-village, le pétillant Monsieur Honegger, à qui il a adressé cette phrase : " les départs donnent souvent l'illusion d'une renaissance ".

Tous les usagers auront à cœur de remercier la caisse de pensions de la société Firmenich SA, qui a cédé gracieusement à la commune de Ver-

nier la parcelle sur laquelle est érigé ce nouveau centre de quartier et est aménagé de façon novatrice un magnifique parc.

Ainsi, suivant le nouveau concept de l'entretien différencié, plus de droits sont donnés à la nature puisque ce parc sera agrémenté d'un gazon fleuri nécessitant moins de tontes (6 à 8 par année). Une haie vive a également été plantée, constituée d'arbres et arbustes indigènes, qui offrent un habitat favorable à une faune diversifiée : hérissons et papillons y trouvent de la nourriture et un refuge contre les prédateurs et les oiseaux des conditions favorables pour nicher. Une telle haie contribue également au plaisir pour l'être humain puisque, par un choix judicieux d'arbustes variés, il est possible de s'entourer d'un paysage changeant qui réjouit les yeux tout au long de l'année.



Pour toute demande de location :
Service des locations et de la
conciergerie, tél. 022 306 07 60,
fax 022 306 07 61

Le verre se récupère



Nombreux sont les Verniolans à apporter leur collaboration en s'investissant dans la valorisation des déchets par le tri des ordures ménagères. La commune de Vernier et l'environnement les remercient. Cela dit, les efforts entrepris doivent se poursuivre car malheureusement trop de déchets valorisables finissent encore leur course à l'usine d'incinération des Cheneviers.

Savez-vous, par exemple, que le verre peut être fondu et refondu indéfiniment, sans perdre ses qualités d'origine? Avec un kilo de verre usagé, on

obtient un kilo de verre recyclé, il n'y a aucune perte. Savez-vous que la fabrication de verre 100% recyclé consomme 25% d'énergie en moins que sa production à partir de matières premières?

Sur la commune, douze places de tri attendent les bouteilles et autres recyclables. De plus, un ramassage porte à porte est effectué tous les jeudis dans les immeubles et les habitations munis d'un container, ceci sans frais pour les habitantes et habitants. Pour les industriels qui le souhaitent et qui se munissent d'un con-

tainer, le ramassage est également effectué gratuitement. Il suffit de nous appeler afin de signaler l'adresse à inclure dans la tournée.

Alors n'hésitez plus, unissons nos efforts !

Des questions? Des propositions? Des informations supplémentaires? Nous sommes à votre disposition au 022/306.07.00 du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00 et de 13h30 à 16h30.

Et n'oubliez pas " en triant rien ne se perd, tout se récupère " !

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 3 juin

Métalliques : jeudi 5 juin

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés: PET lundi, mercredi, vendredi / PAPIER lundi, mercredi, vendredi / VERRE jeudi / ORGANIQUES mardi

Renseignements: Centre d'entretien 022 306 07 00.

L'Euro 2008 à Vernier

A l'occasion de l'Euro 2008 et pour fêter l'événement, un petit tournoi amical de football (matchs d'environ 20 minutes) sera organisé au stade de Vernier (av. Louis-Pictet) le samedi 31 mai 2008 de 13h00 à 20h00.

Des équipes de 7 joueurs portant les couleurs tchèques, portugaises et turques seront constituées, ainsi que de l'ONU, de Vernier et des députés du Grand-Conseil. Ces dernières s'affronteront dans la bonne humeur et le fair-play.

Vous pourrez déguster des spécialités des pays précités aux stands mis à disposition aux abords du terrain.

Nous vous invitons tous à venir supporter votre équipe préférée.

DÉPÔT - VENTE

Second Hand

Vêtements &
accessoires griffés

Mesdames,

Habillez-vous chic à des prix sympas
pour faire

La différence

Tél. 022 733 24 77

Ch. Moise-Duboule 3-5

1209 Petit-Saconnex

ES Vernier Basket

7^{ème} Tournoi International Vétérans

20 équipes / 3 terrains



Samedi 07 juin 2008

de 9h00 à 18h00

Centre sportif du Bois-des-Frères

Buvette / Restauration / Tombola

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page couv. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intérieure	CHF	1000.-
1 3e de couverture	CHF	1200.-

Annonces

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonces sans but commercial. Fax 022 306 06 21 - Tél. 022 306 06 22

Courrier électronique: culture-information@vernier.ch

A donner

■ Imprimante Jet d'encre "Epson Stylus Photo 895", couleur, format A4 sans bords. En bon état de fonctionnement. Tél/Fax 022 796 76 55.

A vendre

■ Maison bressane à Pierre de Bresse (F) à rafraîchir mais habitable en l'état, 2 chambres, gde cuisine/coin à manger, gde surface à aménager, terrain 1500m², Prix 128'000.- euros. Tél. 076 234 67 90.

■ Camping car Ducato, 1986, 8 places, familial, max. 6 couchages, bon état général, expertisé en 2007. 11'000 km, essence, porte-vélos à l'arrière, caisse sur le toit, architecture intérieure agréable, cuisinière, frigo et chauffage gaz. CHF 8500.-. Tél. 076 326 42 31.

■ Station à repasser Laurastar, fonctions aspiration, soufflerie, gonflement, pression vapeur 3.5 bar. CHF 359.-. Minifour compact Rotel, excellent état,

CHF 39.-. Tél. 022 796 33 62.

A votre service

■ Dame habitant au Lignon fait des retouches rapidement, prix raisonnables. Tél. 022 796 18 76, laisser votre n° de tél. sur le répondeur.

■ Garderais 1 enfant de 3 mois à 4 ans, possibilité toute la journée, dans appartement confortable au Lignon. Tél. 022 796 18 76.

■ Dame de confiance cherche heures de ménage, avec références et voiture. Tél. 022 796 49 07.

■ Maman de jour agréée à la protection de la jeunesse cherche à garder 1 enfant de 3 ans et plus, disponibilités: lundi 7h15-18h, mardi 7h15-13h15, jeudi 7h15-18h, vendredi 7h15-13h15. Tél. 022 341 31 65.

Recherche

■ Retraité sérieux cherche au Lignon ou environs, un petit local, type dépôt (dès 4m²), pour bricolage léger. Tél./fax 022 796 94 77.



19-21

rue du Village

1214 Vernier

Bus 6, 19 et 52

www.phosphorus.ch

DU NOUVEAU CHEZ PHOSPHORUS

Acupuncture médicale et cosmétique

Cosmétique : rajeunissement facial par acupuncture. A toute femme et tout homme qui désire un rajeunissement sans l'utilisation de la chirurgie. Santé, par exemple : allergies, stress, burn-out, lumbago, céphalées, insomnies, ménopause, etc. La personne est toujours traitée dans l'esprit de globalité « corps esprit » propre à la Médecine chinoise traditionnelle.

Mme Susanne Klinger – Dipl. De l'Université de Shanghai – 076 414 80 03

Massage aux pierres chaudes

Un massage effectué à l'aide de pierres de basaltes chaudes, de marbres frais et d'huile de houx. Le tout accompagné par la force des cristaux semi-précieux, judicieusement choisis et placés. Une détente incroyable, un soin régénérant, vous en ressentirez les bienfaits encore longtemps après l'avoir reçu.

Mme Gianni Monnet – 079 277 81 19

Chez Phosphorus il y a aussi : Kinésiologie, Réflexologie, Reiki, Drainage lymphatique Vodder, Massages : relaxants, classiques, des méridiens, en métamorphose, Breuss, Ayurvédique, cellulite.



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER

Thierry Cerutti a été blanchi - Il est innocent

La section de Vernier du MCG tient à affirmer que la campagne électorale de Thierry Cerutti a été propre, honnête et faite dans le respect de nos adversaires. Le volet pénal a confirmé cet état de fait - dont acte.

Le Procureur Général a classé le volet pénal en déclarant notamment que le dossier était VIDE.

Bien que l'enquête menée par le juge socialiste avec une extrême minutie et un acharnement excessif, **aucun acte répréhensible dans la procédure pénale n'est reproché à Thierry Cerutti ou aux membres du MCG.**

Toute version qui prétendra l'inverse est contraire à la vérité.

Le MCG est actif au Conseil municipal de Vernier

1. Afin d'éviter qu'un drame n'entache notre commune, le MCG a déposé deux postulats intitulés :

Giratoire du Lignon - Avant une course de trop
Améliorons la sécurité de nos passages pour piétons

Nous sommes persuadés que des mesures judicieuses doivent être prises pour garantir la sécurité des habitants tout en maintenant la circulation routière au giratoire du Lignon, ainsi qu'aux abords des passages piétons de l'avenue du Lignon.

2. Soucieux du commerce de proximité et afin de mettre en avant les artisans de notre commune et maraîchers régionaux, nous avons déposé deux motions intitulées :

Dynamisons le marché hebdomadaire au Village de Vernier

Dynamisons le marché hebdomadaire des Avanchets

Nous demandons que toutes les démarches nécessaires soient entreprises afin de dynamiser les marchés de Vernier-Village et de la cité des Avanchets, notamment en prenant contact avec des partenaires privés ainsi que de convier, en temps opportun, les marchands, les artistes et la population de Vernier à participer à la vie de ces marchés.

Nous tenons, une nouvelle fois, à remercier toutes les personnes qui nous transmettent de manière spontanée leur soutien sous diverses formes.

Le MCG soutient Le Groupe sida et s'est associé à l'événement

En réservant une table pour la solidarité, qui aura lieu le mardi 6 mai 2008. En effet, des restaurateurs se sont engagés à reverser 25% de l'addition au Fonds de solidarité du Groupe sida Genève, qui apporte une aide matérielle directe aux personnes vivant avec le VIH/sida.
L'Auberge de la Mairie - rue du Village 13 - 1214 Vernier y participe également.

Le prochain Conseil Administratif Populaire aura lieu le

Lundi 19 Mai à 18H30

A la brasserie des Avanchets - sis Centre commercial d'Avanchets-Parc

Vous avez en permanence, la possibilité de nous transmettre vos questions et vos suggestions en nous envoyant un message à notre adresse e-mail : mcg-vernier@bluewin.ch ou par tél. au 078 / 601.04.70

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier





Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

L'Etat et la qualité de vie à Vernier

Les Communs - Vernier village

Notre commune a donné deux préavis négatifs au projet de déclassement de cette zone villa en zone de développement industriel. Son but, en particulier s'assurer d'un projet à forte valeur ajoutée excluant de nouveaux dépôts. L'Etat a passé outre, sans autre ! Nous avons appuyé l'exécutif communal afin qu'il s'oppose par voie judiciaire à ce déclassement. Ce n'est pas exactement la voie de la négociation dont certains se prévalent !

Ikea - Vernier village L'Office de la mobilité reste étrangement sourd aux doléances communales tendant à s'assurer que les conditions d'octroi du droit de superficie en matière de circulation soient raisonnablement remplies. Non seulement, il ne répond pas aux aspirations légitimes et constructives des citoyens de Vernier mais il laisse entière place aux détracteurs d'Ikea qui vont jusqu'à exiger la suppression d'un parking pourtant dûment autorisé. L'Etat se doit de réagir !

Péage urbain L'Etat et son Office de la mobilité sont tout autant absents du débat d'un péage urbain absurde voulu par le maire de la ville de Genève. Il s'agit de toute évidence

d'un sujet cantonal tant les frontières entre la Ville et Vernier, notamment, se confondent. Il serait temps que l'Etat s'y intéresse et communique sa détermination.

Bourdonnette - Aire En limitant le coefficient de surface constructible à 60% dans cette zone villa (taux 25%) et marquant sa volonté d'un projet novateur et exemplaire en matière environnementale s'intégrant parfaitement dans le quartier de villas environnant tant par les gabarits et volumes des bâtiments que par leur positionnement, la majorité des élus verniolans a cru que l'Etat, propriétaire de cette parcelle (19'069 m²), serait raisonnable. Las, les craintes du PDC étaient fondées. L'Etat a exigé un concours public pour un EMS de 97 lits et, d'emblée, a requis une extension future de la densification à 80% ! Pire, après avoir initié, accepté de participer et même avalisé ce concours, l'Etat s'est désisté in fine au motif que ce coefficient ne lui convenait pas ! L'avenir ne se dessine pas sous les meilleurs auspices !

Le projet retenu prévoit un bâtiment de rez + deux étages - hors gabarit du quartier - balayant les aspirations novatrices et pavillonnaires en raison

des exigences de construction. Son extension future anéantira tout espace public pourtant voulu. L'Etat n'a accepté que 60 places de parking pour les voitures. Insignifiant pour 200 personnes (employés, pensionnaires et visiteurs) et des transports en communs non performants. A n'en point douter, le parking sera sauvage, ce qui n'est pas acceptable.

Nous demanderons, voire organiserons nous-même, une exposition publique de ce projet compte tenu de son impact sur notre commune.

Conclusions Ces exemples sont malheureusement affligeants et démontrent que l'Etat n'a manifestement que faire de la qualité de vie à Vernier et de son développement.

Notre commune reste hélas aux yeux de l'Etat une déchetterie où rien n'est trié !

Guy Anderegg
Président du PDC Vernier
www.pdc-vernier.ch

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



La centrale à gaz du Lignon: ni tout noir ni tout blanc

Du blanc...

Il y a trente ans, on aurait immédiatement accepté. Pensez! Une centrale placée sur le site même des SIG, raccordée au gazoduc qui traverse la commune, produisant

1. de la chaleur livrable par tuyau à quelques milliers d'appartements, ce qui permettrait à terme de remplacer plusieurs dizaines de chaudières plus ou moins bien réglées par une grosse chaufferie optimisée,
2. suffisamment d'électricité pour un ménage sur dix dans le canton.

... au noir!

Il faut dire qu'il y a trente ans, on n'avait pas pris note du changement climatique induit par la combustion exagérée de gaz, de pétrole et de charbon. Aujourd'hui, on ne peut plus l'ignorer. Cette centrale va rejeter plus de 100'000 tonnes de CO2 par an dans l'atmosphère. Soit cinq pour-cent des émissions actuelles du canton, alors que l'objectif déclaré est de réduire les émissions de gaz à effet de serre! Inacceptable.

Pas tout noir pour autant...

Ce CO2, nous dit-on, sera "compensé":

1. Chauffer au gaz générera moins de CO2 que les chaudières à mazout

qu'on remplacera.

C'est vrai. Mais l'effort doit porter avant tout sur l'isolation des bâtiments. Des bâtiments thermiquement sains permettent des économies de chauffage et de CO2 beaucoup plus importantes que le simple passage au gaz.

2. En achetant le droit de rejeter du CO2 dans l'atmosphère.

Il y a des accords internationaux à ce sujet, les mécanismes de développement propre, qui vous autorisent à rejeter du CO2 si vous aidez financièrement d'autres projets, suisses ou étrangers, à réduire leur production de CO2. "Si je t'aide à salir moins, j'ai le droit de salir plus".

On n'a pas fini de discuter de ces "compensations", calculs d'épicier chargés de résoudre une crise de civilisation.

... mais bien peu glorieux!

Nous avons compris que le climat était la question numéro un; on l'explique aux enfants, la presse scientifique et les journaux populaires en remplissent leurs pages. Nous avons compris qu'il fallait réduire notre consommation de charbon, de gaz et de pétrole. Pourtant, lorsqu'il s'agit de prendre une décision importante (in-

vestir ou non 200 millions de francs pour produire quelques centaines de GWh supplémentaires en brûlant du gaz), nous entrons dans des raisonnements de drogués: "Oui, je sais que je dois arrêter, mais il me faut d'abord une petite dose d'encouragement." La comparaison vous paraît brutale? L'argument central des SIG est pourtant du même tonneau: "La centrale... offre une réponse appropriée dans l'attente d'une prise de conscience collective conduisant à une diminution de la consommation".

Comment en sortir?

Comme on le voit, tout cela n'est pas simple. C'est pourquoi ce projet de centrale provoque une discussion animée. Pour le moment, notre sentiment est que les SIG sont empêtrés dans les contradictions de la politique suisse et genevoise. On leur demande d'appliquer des programmes d'économie d'énergie ET d'assurer l'approvisionnement d'une population libre de gaspiller comme bon lui plaît.

Il est temps que la Berne fédérale et le canton de Genève prennent des mesures claires pour limiter le gaspillage, c'est-à-dire qu'ils légifèrent plutôt que de donner de bons conseils.



Votations du 1er juin : sous les jolis mots, de grands maux !

Qui oserait s'opposer à "un système de soins plus efficace et de meilleure qualité"? Ou se prononcer contre des "naturalisations démocratiques"? Pourtant, les jolis mots mis sur les objets soumis au vote le 1er juin cachent de violentes attaques contre la dignité humaine.

Article sur la santé : n'avalons pas la pilule !

L'article constitutionnel sur la santé s'intitulerait plus justement " pour un système de soins qui coûte moins cher aux assureurs et plus cher aux assuré-e-s. " Ce projet vise à placer notre système de santé sous perfusion des seules caisses maladie. Son joli titre et les tentatives du Conseil fédéral d'en minimiser la portée ne font que masquer la vérité : ce contre-projet à une initiative UDC désormais retirée est un véritable poison.

La seule liberté qu'il favorise, c'est celle des assureurs : leur liberté de contracter signifiera, pour les patient-e-s, la fin du libre choix du médecin. Et les seuls coûts que ce projet diminue, ce sont ceux des caisses : dans leur intérêt propre, celles-ci pourront réduire les prestations de base (exit les soins réguliers !), ne contracter qu'avec les médecins qui rapportent

(adieu les patients trop chers !), augmenter les franchises, les quotes-parts, et gérer comme bon leur semble huit milliards annuels de subventions cantonales financées par nos impôts.

Ce n'est pas un hasard si médecins et professionnel-le-s de la santé, patient-e-s et organisations de tous bords s'opposent à ce projet. Son effet secondaire principal : l'instauration d'une médecine à deux vitesses, au détriment des personnes âgées, des malades chroniques et de tou-te-s celles et ceux qui n'auront pas les moyens de s'acheter une santé.

NON aux naturalisations par les tripes !

Après l'arbitraire des caisses, celui des préjugés. L'initiative de l'UDC devrait s'appeler " pour des naturalisations discriminatoires " : elle ouvre la porte à des naturalisations à la tête du client, sur fond de scandales et de rumeurs. On se souvient d'Emmen, dont les citoyen-ne-s avaient recalé l'ensemble des candidat-e-s originaires des pays de l'ex-Yougoslavie. Le Tribunal fédéral avait annulé ces décisions et déclaré les naturalisations par le peuple contraires à la Constitution.

L'initiative entend rétablir la naturali-

sation par les urnes et priver les personnes concernées de toute possibilité de recours : les prétendant-e-s au passeport suisse devront jeter en pâture leur vie privée au peuple et se soumettre sans broncher à la décision finale. Une situation contraire aux droits fondamentaux ancrés dans notre Constitution et dans le droit international. Les cantons romands l'ont bien compris : à Genève, par exemple, c'est le Conseil d'Etat qui accorde le droit de cité cantonal. Parce que nous ne sommes pas des animaux, les décisions de naturalisation ne doivent pas être soumises à nos plus bas instincts : il s'agit, comme pour la santé, de prévenir des souffrances humaines, dans le respect de la solidarité et de la responsabilité.

Liliane Maury Pasquier,
Conseillère aux Etats

Le **Parti socialiste genevois** appelle à voter **7 fois NON le 1er juin**: NON aux 3 objets fédéraux et aux 4 objets cantonaux, qui **tous menacent les acquis sociaux** (santé, services publics, culture) **et/ou la démocratie** (activité d'information du gouvernement et droits fondamentaux) !

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur:

www.ps-vernier.ch

Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Sport et social font bon ménage

Nombre de citoyens et de citoyennes se plaignent d'un climat d'insécurité engendré par l'incivilité et la violence manifestées quotidiennement par leurs congénères. Les autorités communales ne peuvent rester indifférentes et doivent trouver des solutions qui favorisent un comportement citoyen et un climat de respect.

Le **groupe libéral** est persuadé que le sport est un excellent moyen de sociabiliser et d'éduquer les jeunes. Il entend définir une approche communale, donc de proximité, sur les responsabilités sociales et éducatives assumées par les clubs verniolans et impliquer ces clubs dans des concepts de prévention.

Dans cette optique, la commune doit s'engager auprès des associations

sportives, afin de les aider à trouver des réponses appropriées à des situations difficiles (consommation de produits illicites, violences physiques, psychologiques et verbales, discriminations raciales).

Le **groupe libéral** a donc décidé de soutenir le projet de "LaOla" initié par Alain-Dominique Mauris, en charge des sports au Conseil administratif, qui vise à renforcer le volet social et éducatif dans le sport verniolan et à limiter ainsi la violence sur les stades. Le **groupe libéral** adhère au projet du Conseil administratif car les avantages de la mise en place de la structure proposée permettent de redonner au sport ses valeurs véritables, l'amitié et la convivialité et, le cas échéant, de venir en aide aux jeunes en rupture ou

en difficulté. Reconnaître l'importance et la qualité du travail éducatif et sportif réalisées par les clubs amène le **groupe libéral** à soutenir les dirigeants et les moniteurs dans leurs fonctions d'éducation et d'encadrement des jeunes sportifs.

Pour ce faire, les libéraux acceptent, dans le cadre du projet "LaOla", l'engagement d'intervenants, de spécialistes de la prévention et des soins ainsi que des acteurs sociaux engagés sur le terrain. Cette action vise à soutenir, dans leurs tâches éducatives et relationnelles avec les jeunes, les responsables de clubs sportifs, de football dans un 1er temps, qu'ils soient dirigeants, entraîneurs ou moniteurs.

Pour le groupe libéral
Monique Mattenberger

LE COIN DU MUNICIPAL

A la suite de la démission de Laurence Barchietto pour des raisons professionnelles, Gilles-Olivier Bron rejoint le groupe libéral qui se compose de la manière suivante :



Monique MATTENBERGER
Ch. Maisonneuve 28
1219 Châtelaine
022.796.54.81

Gilles-Olivier BRON
Rue Oscar Bider 9
1220 Les Avanchets
022.796.55.69



Jean-Maurice REVERCHON
Ch. Du Coin-de-Terre
1219 Châtelaine
022.797.29.78

Frank JULIANO
Rue du Village 69
1214 Vernier
022.341.08.61



Pierre RONGET
Rte de Montfleury 38
1214 Vernier
022.341.31.44



REJOIGNEZ UN PARTI QUI CROIT A UNE SOCIÉTÉ OÙ L'HOMME EST LIBRE, RESPONSABLE, SOLIDAIRE ET TOLERANT

Association libérale de Vernier, CP 374, CH-1219 Châtelaine. e-mail: liberal-vernier@bluewin.ch

LES LIBÉRAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Vernier = zone industrielle?

Notre commune est en passe de devenir une vaste zone industrielle ! Tel est le constat que l'on peut faire lorsque l'on prend connaissance des projets récemment réalisés et de ceux à venir... ; à Châtelaine des hectares de terrain transformés en vastes parkings sur lesquels sont entreposés des voitures d'occasions ; dernièrement un vaste garage dont la surface aménagée à l'avant servira aussi de parking. Un peu plus loin en direction de Vernier au lieu dit la Croisette, un centre commercial Ikea en projet avec plus de 900 places de parking et un flot ininterrompu de voitures (6000 par jour) qui bloqueront toute la région. En direction cette fois de l'ouest du village au bout du chemin de la Crotte-au-Loup, à droite, l'Etat veut encore imposer la création d'une zone industrielle - sans étude d'impact - sur la parcelle triangulaire (Les Communs) bordée par la route de Montfleury. Ce projet générera quelques milliers de voitures en plus qui se retrouveront immanquablement sur la route de Peney et/ou sur la route du Nant d'Avril, en dessus du stade de football.

Faut-il en rajouter?

Et si l'on parlait des habitants de Vernier qui tous les jours sont bloqués dans les bouchons ; de ceux qui chaque année ont besoin de plus de temps pour ce rendre en bus à leur travail car faute de couloirs réservés ils sont à leur tour bloqués dans les bouchons.

Que dire des voitures encollées devant la Migros faute de pouvoir

déboucher sur la route de Vernier à la Croisette... sans parler des habitants du bout du chemin de Poussy qui habitent à 50 mètres du débouché sur la route de Vernier que la commune vient de fermer...pour les renvoyer en direction de la Migros?

Nos autorités - Etat et commune - nous donnent des leçons d'aménagement, nous expliquent quels seront les besoins supposés de mobilité dans les années à venir et dans le même temps veulent nous imposer des projets dont la réalisation ne garantira que de l'immobilité pour tous... et pour toutes les catégories de transport.

La solution ! le transfert modale (changer de mode de transport) autrement dit le passage de la voiture aux transports publics. Pourquoi pas ? **Encore faut-il que les bus puissent circuler sur l'entier du trajet en site propre ! A l'évidence on en est encore très loin et aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'alternatives réalisées, crédibles et efficaces pour des transports publics passant à Vernier et reliant directement la Ville depuis le fond de la ZIMEYSA, il ne saurait être question de laisser quiconque diminuer l'accessibilité des habitants de Vernier à leur village et à leurs logements en particulier. Pas d'amélioration pour Vernier, pas d'Ikea!**

Ikea justement...

Suite à l'octroi de l'autorisation de construire délivrée par le conseil d'Etat pendant les Fêtes de Noël, notre asso-

ciation a demandé à la commission cantonale de recours en matière de construction à ce que l'effet suspensif soit rétabli pendant la procédure de recours contre cette autorisation de construire... A suivre...

La pétition " Pour assurer un libre accès du Village a ses habitants" déposée à la Mairie par l'AIVV au printemps 2007 a été transmise (30 oui et 4 abstentions) au conseil administratif en lui demandant de tout faire pour réaliser un site propre pour le bus en passant en-dessus du Restaurant de la Croisette et ouvrir 2 voies de circulation en direction de la ville, entre le chemin de l'Echarpine et la route cantonale de Vernier. A suivre ...

L'AIVV s'est également opposée au plan localisé de quartier visant à créer une zone industrielle au lieu-dit Les Communs (cf. 1er §).

Décidemment il y a de quoi faire à Vernier si l'on ne veut pas devenir une vaste zone industrielle, en quelque sorte "la poubelle" du canton.

Le Comité

Association des Intérêts de Vernier -Village (AIVV)
CP 434 - 1214 Vernier
Cotisations CHF 15.- / personne / an

Les pompiers sont sympas!

Ce sont par ces mots que la plupart des enfants présents ce mercredi matin à la caserne des pompiers ont exprimé leur sentiment !

L'Association des Parents d'Elèves de Vernier-Village (APEVV) propose depuis quelque temps des sorties culturelles aux enfants de ces membres. En 2007, nous avons déjà eu la chance de pouvoir aller visiter la ferme Zeller et fort du succès de cette matinée, nous avons décidé de renouveler l'aventure.

C'est donc le mercredi 9 avril que 16 enfants se sont retrouvés, accompagné par quelques parents, au BSV



Bien entendu, cette matinée ne pouvait se terminer sans avoir entendu le fameux " pin-pon " et vu les gyrophares bleus illuminés la caserne.

C'est avec plein d'images et de souvenirs que les enfants sont rentrés chez eux et qui sait, nous les retrouverons peut-être dans quelques années à la compagnie 51 !

Pour terminer, j'aimerais au nom de l'APEVV remercier les pompiers volontaires présents ce matin-là pour leur gentillesse et leur dévouement. Je voudrais reprendre ici les mots de leur commandant qui, sur le site de la compagnie, rend hommage aux pompiers volontaires, je cite : "leur travail et les sacrifices auxquels ils consentent en tant que volontaire pour effectuer leur mission, méritent le respect et la gratitude de chaque citoyen". Merci !

Pour l'APEVV :
Sébastien Ruffieux, Président



pour découvrir le monde des pompiers de notre commune. Tout ce petit monde a été accueilli par Carmelo, Pascal et Richard qui ont commencé cette visite en leur montrant un film sur les moyens d'extinctions pour les hydrocarbures. Par la suite, les enfants ont pu assister et participer à quelques petites expériences avant de se retrouver devant un goûter offert gentiment par les pompiers. Après avoir organisé deux groupes,

petits et grands ont eu la chance de pouvoir monter sur un camion et de faire connaissance avec tout l'équipement utile en cas d'intervention. Certains ont même pu essayer des masques à air frais.

Le temps fort de cette matinée fut le moment où, après avoir assemblé les tuyaux, chaque enfant a pu utiliser la fameuse lance à incendie. Quel joie de voir le sourire et la concentration des enfants en pleine action.

La fanfare récompensée

Dix sociétés genevoises ont participé au 1er Festival de musique de divertissement organisé par l'ACMG (Association cantonale des musiques genevoises). Les six finalistes ont été désignés à l'issue de deux éliminatoires, pour lesquels seuls les critères musicaux étaient déterminants. La finale, sous la forme d'un concert de gala, a désigné les vainqueurs des

Le public verniolan a eu l'occasion d'apprécier ce show lors du concert de printemps du 27 avril dernier. Ce concert était placé sous le signe de l'émotion et de la reconnaissance. En effet, le 3 janvier dernier, Georges Baechler, président de la Fanfare, décédait prématurément. Pendant près de vingt ans, ce dernier s'est dévoué sans compter pour sa fanfare

ciété locale qui organise la fête de la Fédération des musiques et chorales de la campagne. La FMV se produira lors du concert de gala et interprétera notamment trois chants extraits du dernier show Aznavour, avec le concours de trois chorales.

Pour plus d'informations sur les activités de la FMV, ou rejoindre les rangs, consultez le site internet: www.fanfare-vernier.ch ou contacter Didier Froidevaux, président president@fanfare-vernier.ch ou Philippe Berthoud, directeur philippe.berthoud@bluewin.ch



trois prix en jeu, soit le prix du show, le prix du public (Lyre de Chêne-Bougeries) et le prix du Festival (Musique municipale de la Ville de Genève). Ce dernier est l'addition de la note du jury du public et du jury professionnel.

La Fanfare municipale de Vernier - ou FMV pour les intimes - a quant à elle remporté le prix du show, prouvant ainsi son dynamisme et la place originale qu'elle occupe dans le paysage des fanfares, harmonies et brass bands genevois depuis de nombreuses années.

et l'école de musique. C'est donc tout naturellement que ce concert lui a été dédié. Tous les membres de la société ont souhaité marquer leur reconnaissance en lui décernant le titre de président d'honneur, titre remis à son épouse et à son fils. Lors de cette soirée, Jean-Claude Gallay a été remercié pour son engagement au sein de la FMV et ses soixante années d'activité. Bel exemple de fidélité.

Le prochain rendez-vous est fixé au 31 mai prochain à Plan-les-Ouates, pour le 125e anniversaire de la so-

La FMV, c'est aussi une école de musique...

Vous souhaitez que votre enfant apprenne la musique avec des professeurs diplômés du Conservatoire, mais sans devoir vous déplacer en ville ? Alors inscrivez-le à un cours de solfège et d'instrument à l'Ecole de Musique de la Fanfare Municipale. Les cours suivants sont donnés, dans votre commune, à la rue du Village, à l'école des Ranches I et au local de la fanfare, ch. de Poussy: **trompette, saxophone, clarinette, flûte, batterie, piano, violon, chant (dès 15 ans), solfège, rythmique.**

Après une année de solfège, votre enfant pourra débiter l'apprentissage d'un instrument tout en continuant ses cours de solfège. Dès la 3e ou 4e année, selon ses progrès, il pourra entrer dans la formation musicale des jeunes, la FunPhare, afin de pouvoir jouer avec d'autres camarades.

Par la suite, il pourra alors intégrer la fanfare municipale.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de

■ Madeleine SURGET, administratrice
tél. 022 752 20 59

■ Philippe BERTHOUD, directeur :
tél. 022 793 18 53.

Prix annuel des cours :

Solfège - Rythmique CHF 400.-; Instruments de fanfare, cours individuel dès CHF 700.-; Piano, violon, chant, cours individuel dès CHF 1100.-; Cours individuel pour adultes dès CHF 1100.-.

Possibilité de louer un instrument.

L'Alibi a son site

L'Alibi est fier de vous annoncer la naissance de son site internet: www.alibi1214.ch. Vous y trouverez le programme, les photos, les nouveautés et la vie de la maison...

Programme de mai et juin :

Samedi 17 mai : Fête au village
Mercredi 21 mai : atelier caisse à savon

Samedi 24 : fête de l'espoir
Mardi 27 mai : fête des voisins
Lundi 2 juin : Alibi fermé
Mercredi 4 juin (reportée au 11 en cas de pluie) : course de caisse à savon
Samedi 14 juin : Accrobranche
Mercredi 18 juin : cherchons de l'or à l'Allondon !
Samedi 21 juin : fête de la musique
Vendredi 27 : Alibi fermé.

Choeur de Vernier

«Musique belge pour chœur et orgue»

Joseph Jongen, Messe op. 130 et Pièces d'orgue

Flor Peeters, Motets

Jacques Tchamkerten, orgue

Diego Innocenzi, direction

Dimanche 1er juin 2008 à 17h

église Saint-Joseph, Eaux-Vives

place des Eaux-Vives

Dimanche 8 juin 2008 à 17h

temple de Genthod

Entrée libre, collecte

Fête de paroisse

La Paroisse protestante de Vernier organise sa fête de paroisse 2008 du 31 octobre au 2 novembre .

Nous faisons appel à vous pour :

■ Des articles, propres et en bon état, pour le Bric-à-Brac (meubles, livres, vaisselle, bibelots, etc...). Vous pouvez appeler Mme Danielle Gasser au 079 417 52 22

■ Des confitures. Lorsque vous confectionnez vos délicieuses confitures et gelées pensez à nous en mettre quelques pots de côté. Merci d'avance. Le secrétariat de la paroisse les réceptionnera volontiers (022 341 04 42).

FC Vernier
70ÈME
1938 - 2008

SAMEDI 10 Mai  **Dimanche 11 Mai**

- Tournoi Juniors (dès 9H00)
- Tournoi de pétanque (dès 10H30)
- Petite restauration
- Tournoi actifs et Juniors A (dès 9H00)
- Repas officiel (dès 19H00)
- Soirée dansante (dès 23H00)
- Animations surprises

Inscription nécessaire
Pour plus d'info:
A la buvette / 022 341 30 64

WWW.FCVERNIER.CH

Groupe de réflexion sur la qualité de la vie aux Avanchets

Qui sommes-nous?

Nous sommes un groupe de personnes habitant la Cité des Avanchets; un groupe multiculturel, apolitique, non confessionnel et sans but lucratif.

Notre objectif est de réfléchir sur différentes thématiques et problèmes spécifiques à la Cité des Avanchets en vue de l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. Pour atteindre cet objectif, notre groupe vise la dynamisation de la Cité au travers des actions incitant ses habitants à manifester leurs points de vue.

Notre méthode de travail

Notre groupe se réunit une fois par mois à la Maison de quartier des Avanchets pour réfléchir sur des thèmes et des problèmes qui concernent la cité des Avanchets et préoccupent ses habitants. Chaque membre du groupe s'informe et informe les autres. Après échange de points de vue et analyse des informations à notre disposition, ces dernières sont communiquées aux autorités communales pour toutes fins utiles. Le groupe peut également inviter les autorités communales en vue d'apporter un éclairage sur les problèmes qui préoccupent les habitants de la Cité des Avanchets.

Nos valeurs

Chaque membre du groupe se prononce librement sur les différents aspects qui le préoccupent. Chacun iden-

tifie les aspects ou les points déplora- bles pour la Cité et fait des propositions concrètes en vue de l'amélioration de la situation.

Qu'avons-nous fait en bref?

Depuis sa création en 2006, le groupe a fait plusieurs démarches qui se résumant en ces termes

- Le 17 juin 2006: Réunion du groupe de réflexion à laquelle tous les habitants étaient conviés avec la participation d'un représentant du conseil administratif.

- Grâce à cette réunion, le groupe a établi un récapitulatif des problèmes identifiés dans la Cité des Avanchets, ainsi qu'une liste d'initiatives à prendre par les habitants.

- Le groupe a ensuite envoyé une lettre avec des propositions concrètes au conseil administratif de Vernier.

- Le 5 décembre 2006, le groupe de réflexion a été reçu par le Conseil administratif in corpore. Celui-ci nous a encouragé à poursuivre notre démarche qui cadre parfaitement avec la volonté réelle des autorités municipales de redynamisation et renforcement du tissu associatif de la cité des Avanchets.

- Le 8 décembre 2007: Le groupe a invité M. Yvan Rochat, Conseiller administratif de Vernier en vue d'avoir plus d'information sur l'évolution du dossier relatif au Centre commercial des Avanchets.

- Notre groupe a ensuite établi des priorités, des thèmes sur lesquels les réflexions devront être menées, notamment: le centre commercial des

Avanchets, la sécurité, la propreté de la cité, le problème de parking.

Qu'attendons-nous de vous?

Habitants de la cité des Avanchets et responsables des associations actives dans la cité! Le groupe de réflexion sollicite votre participation pour que la Cité des Avanchets reste un lieu de convivialité où il fait bon vivre. Vos idées nous intéressent. Vos propositions concrètes notamment sur : les échanges interculturels entre les habitants, la propreté, la sécurité, le centre commercial sont les bienvenues.

Où nous contacter?

Groupe de réflexion
sur la qualité de la vie aux Avanchets
C/O Maison de quartier des Avanchets
Rue du Grand-Bay 13
1220 Les Avanchets
Tél. 022 796 24 80

Pour le groupe:
Jean-Pierre Tombola

BénéVernier

Le groupe de bénévoles de Vernier a besoin d'aide

Si vous avez un peu de temps à donner, quelques heures suffisent! Rejoignez-nous en téléphonant au 022/306 06 70!

Handicap et bénévolat

L'AGIS est une association à but non lucratif qui existe à Genève depuis plus de 20 ans.



Notre mission est de favoriser les rencontres entre **des personnes bénévoles** et **des personnes ayant un handicap**, qu'il soit mental, physique ou sensoriel.

Les personnes handicapées de "0 à 99 ans" ou leurs familles font appels à nous pour partager des loisirs avec des personnes bénévoles. Que ce soit des sorties au parc avec un enfant, une séance cinéma avec un adolescent ou un accompagnement à la piscine pour un adulte, ils ont besoin de vous.

Sur la Commune de Vernier, nous recherchons plus particulièrement :

- Une personne ayant envie de faire des sorties, jouer au bowling,

aller au cinéma, jouer au basket, etc. avec une jeune personne en situation de handicap.

Si vous avez quelques heures par semaine ou même par mois à offrir à une personne handicapée alors contactez-nous :



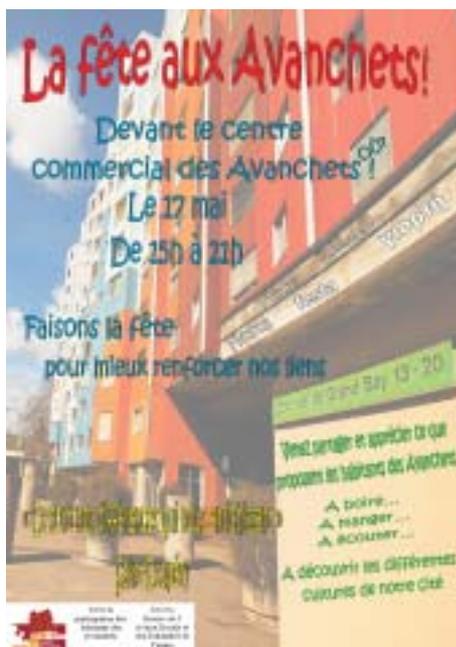
AGIS Association Genevoise
d'Intégration Sociale
Rue Eugène Marziano 33
1227 Les Acacias
tél. 022 308 98 10
Mail: agis@infomaniak.ch
www.agis-ge.ch

Fête aux Avanchets

Pour les habitants des Avanchets, une fête dans leur quartier
le 17 mai 2008 de 14h30 à 21h
sous la très belle tente
devant le centre commercial

Pour célébrer les richesses des différentes cultures, pour mieux se connaître et avoir du plaisir ensemble. Des plats des cuisines du monde, de la musique des pays du monde, de la poésie, un atelier slam pour les jeunes... un bal musique latino.

Fête réalisée avec la collaboration des habitants des Avanchets, la maison de quartier des Avanchets, le groupe ensemble et le service de l'action sociale et des solidarités.



Dépôt-vente

Association Boutique 2000 «du déjà porté»: le lieu où vous trouverez des vêtements printemps-été à bas prix, toutes tailles, pour dames, filles et garçons. Chaque lundi de 14h à 17h, 1er lundi du mois de 14h à 19h (sauf vacances scolaires). Local derrière l'église de l'Epiphanie, place du Lignon.

Volley-ball

Equipe mixte recherche 2 nouveaux membres: 1 femme et 1 homme (si possible de grande taille) ayant déjà joué au volley. Nous participons aux championnats genevois relay. Entraînements le lundi de 20h à 22h au CO du Renard à Aire. Tél. M. Mendoza 022 341 54 27 dès 19h.

Evénement à l'ABARC

Ca y est, il est né ... Il est encore petit, mais ne demande qu'à grandir, s'améliorer, s'épanouir, il est à votre disposition, gardez-le quelque part dans votre ordinateur et passez le voir de temps en temps, il se modifie rapidement.

Eh oui, nous vous invitons à aller visiter le tout nouveau site de l'ABARC: www.abarc.ch

Vous y trouverez toutes les informations concernant nos horaires d'accueil, nos programmes de concerts ou autres événements, les accès à nos différents lieux, contacts, photos de

nos activités et peut-être, allez-vous découvrir un lieu que vous ne connaissiez pas !

L'ABARC est équipée d'une scène et d'une sono. Alors si vous êtes musicien ou faites partie d'un groupe de musique, si vous êtes acteur ou faites partie d'une troupe de théâtre, d'une association, si vous jouez du rock, du reggae, du rap, du classique, de la chanson française, du blues, du jazz ou d'autres formes d'expressions, nous sommes ouverts à toutes collaborations.

Contact : as.abarc@fase.ch

Enfin, toutes ces activités ne sont possibles qu'avec l'appui d'un comité de gestion et nous recherchons activement de nouveaux membres. C'est avec plaisir que nous vous renseignerons au numéro 079/541.40.58 ou sur notre mail : as.abarc@fase.ch



La kermesse de Ste-Marie du Peuple

Samedi 31 mai 2008

16h **ouverture de la kermesse et des stands** : buvette, jeux, château gonflable, brocante, jouets, artisanat, bijoux, paquets-surprise, bricolages, tatouages et pâtisseries.

Dès 18h **restauration** : sardines, bifanas, poulets rôtis, crêpes, saucisses et frites.

De 18h à 23h **karaoké gratuit**.

Dimanche 1er juin 2008

10h30 **Messe des familles**

11h30 **apéritif offert et ouverture des stands**.

12h30 **repas des familles ***

Rôti de porc, pommes de terre «a murro» et salade mêlée - poulets rôtis, saucisses, frites et crêpes.

14h30 **spectacle de marionnettes gratuit «Gnafron et le pot de confiture»**, pièce en 5 tableaux pour 5 poupées et un toutou, présentée par le fabuleux Théâtre Guignol de la Grande-Pièce.

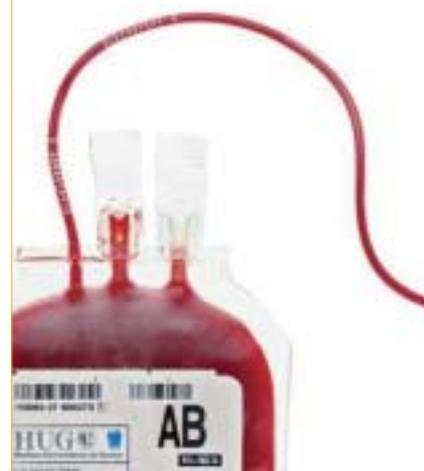
18h **clôture de la kermesse 2008**

*Afin d'éviter de longues files d'attente et pour mieux vous servir, les bons pour le repas (CHF 18.-) seront disponibles au secrétariat de la paroisse et à la sortie des messes du dimanche dès le 11 mai 2008.

Adresse: Av. Henri-Golay 5, tél 022 796 64 64, ste-marie@bluewin.ch

Collecte de sang

Les samaritains de Vernier organisent une collecte de sang le mercredi **4 juin 2008 de 16h à 19h30** à la **salle communale de l'école de Vernier-Place** (rte de Vernier 200)



Voilà c'est fini !



Allenbach, Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Egg Telsa SA, Implenla.

Nous tenons également à VOUS remercier, habitants de la presque île d'Aire-Le-Lignon, petits et grands. En effet, nous avons eu le plaisir de vous accueillir dans l'enceinte de la patinoire, soit pour patiner, soit pour déguster les repas du vendredi soir ou encore tout simplement pour passer un bon moment. Une telle infrastructure n'aurait pas de raison d'être sans une fréquentation nous prouvant que vous appréciez les efforts fournis pour animer notre quartier.

Nous osons espérer que la mobilisation des habitants sera toujours aussi importante afin que puisse vivre notre quartier dans la convivialité et le respect de chacun.

L'Édition 2007-2008 de la patinoire du Lignon s'est achevée à la satisfaction des organisatrices, même si le record de location de patins n'a pas été battu.

Comme chaque année, les bénévoles, sans qui cette manifestation ne pour-

rait pas voir le jour, ont répondu présents et nous tenons vivement à les en remercier, tout comme les organismes qui nous ont soutenus par leurs dons financiers ou matériels, à savoir: la commune de Vernier, le Contrat de Quartier, la Migros, SIG,

L'équipe organisatrice

P+R Vernier-Meyrin

Du lundi au vendredi:
1 train toutes les 20 minutes environ
(s.v.p. consultez les horaires)

Durée du trajet:
Vernier-Meyrin – Cornavin: env. 10 min

TARIFS:
CHF 110.- / mois TTC
CHF 1'200.- / an TTC

Comprend:
1 place de stationnement,
Abonnement TPG (Unireso), Abonnement CFF
(Trains alpin pour le territoire genevois)
+ Nouvelles genevoises

Fondation des parkings:

1 Carrefour de l'Étoile, Case postale 1775, 1211 Genève 26,
Tél.: 022 827 44 90, Fax: 022 827 48 60,
admin@fondation-parkings.ch, www.geneve.ch/parkings

unireso

SBB CFF FFS

Des associations de Vernier
Village vous proposent

Le samedi 17 mai 2008



De 12h à 20h
Préau de l'école
des Ranches

- Animations gratuites :
jeux, poneys,
spectacles de rue,
démonstration de danses,
baby-foot géant etc.
- Buvette,
repas chauds, crêpes,
saucisses, frites, desserts etc.

Contact pour info :

Maison de Quartier de Vernier-Village "L'ALIBI"

022.341.04.08 - Email : mq.vernier@fase.ch

F
Ê
T
E
A
U
V
I
L
L
A
G
E

V
I
D
E
G
R
E
N
I
E
R